

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 160 - MONTRÉAL, LES SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 JUILLET 1997 - 4 CAHIERS - 1,97 \$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Le jazz bleu, blanc, rouge,
page B 1



ÉCONOMIE

**Une «Transcanadienne»
pour l'inforoute,**
page C 1



FORMES

**Le Katz
et la souris,**
page D 8



LIVRES

**Le «continent littéraire»
Gilbert Langevin,**
page A 5

PERSPECTIVES

À hue et à dia

Le carrousel qu'avait mis en place Pierre Bourque en 1994, avec ses petits chevaux tournant docilement dans le même sens, se détraque. Le tiers des chevaux ont quitté au galop le manège au fil des ans. D'autres piaffent en arrière. Pendant ce temps, la métropole n'a conservé de la fête foraine que les cris des charretiers (voir autres informations, page A 3).

Vison Montréal va à hue et à dia. Les démissions s'accablent. Quatre conseillers du parti du maire Bourque sont venus grossir hier le camp d'opposition à l'hôtel de ville. Ils sont maintenant 25 à faire face à 25 conseillers au pouvoir. Le maire détient donc à lui seul la majorité.

Quelle tristesse! Tout ça parce qu'il s'est arrogé le droit de tout négocier, de tout décider, sans tenir compte du comité exécutif qui aurait dû — au plan de la légitimité — donner son aval à la transaction de l'Hippodrome, et, plus largement, de son caucus. Quand on a le pouvoir, nul besoin est de se cacher; on dirige selon les règles. Mais Pierre Bourque ne s'est jamais départi de ses habitudes de haut fonctionnaire municipal, qui négociait dans le dos des autorités municipales pour leur imposer par la suite ses projets.

A l'époque, ces entourloupettes rendaient sympathique l'horticulteur. Aujourd'hui, Pierre Bourque est le maire de Montréal. Sa crédibilité en dépend.

La transaction du site de l'Hippodrome a donc servi de catalyseur à l'actuelle crise politique. Et vraisemblablement, Pierre Bourque n'a rien vu venir. Après l'annonce de l'entente aux côtés de trois ministres du cabinet de Lucien Bouchard, M. Bourque s'est envolé, un brin insouciant, vers l'Amérique du Sud.

Pierre Bourque a tellement tout concentré autour de lui que même pendant son absence, aucun conseiller, pas même la présidente du comité exécutif Noushig Eloyan, n'est arrivé à expliquer quoi que ce soit. Quant à défendre la position de l'administration Bourque, on n'en parle même pas.

Bref, quand, deux semaines plus tard, Pierre Bourque est rentré, il a retrouvé un parti en débâcle. Alerté par les récriminations, il a tout de même essayé d'empêcher la fronde qui le menaçait. M. Bourque a communiqué avec le ministre des Finances Bernard Landry, tentant de faire améliorer l'entente. Mais il était déjà trop tard. Les quelques modifications aux modalités de l'offre d'achat et les investissements promis parallèlement pour des infrastructures n'ont guère convaincu le conseiller Pierre Gagnier qui, chiffres en main, n'a pas cessé de marteler que les Montréalais se font flouer, M. Bourque au premier rang.

La vente de l'Hippodrome à la Société de promotion de l'industrie des courses de chevaux (SPICC) ne semble pas pour autant compromise. Techniquement, c'est à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), propriétaire au nom de la Ville, de décider. Les administrateurs se réuniront à ce sujet le 30 juillet. A la suite de quoi, le comité exécutif de la Ville votera.

Au plan moral, c'est tout autre chose. Si la dégringolade se poursuit la semaine prochaine, comme le laisse croire la précipitation des événements — qui étaient par ailleurs en suspens depuis l'hiver dernier alors qu'une série de démissions avait déjà commencé à gruger le leadership du maire —, M. Bourque risque de se retrouver isolé, son entente avec Québec comme seul appui.

On pourra bien ruer dans les brancards dans la capitale, où l'on cherche à anoblir une industrie qui suscite davantage la suspicion que l'enthousiasme, le gouvernement n'est pas étranger à tout ce chahut. Alors qu'il scrute à la loupe les finances de la métropole, une surveillance serrée qui se poursuit d'ailleurs jusqu'en octobre prochain, Québec permet à l'administration Bourque de s'enliser dans des dépenses jugées inconsidérées par une majorité d'élus montréalais.

De fait, pour absorber la perte comptable de la vente du site de l'Hippodrome, Québec permettra à Montréal de la financer sur 15 ou 20 ans. Cela s'appelle pelleter les problèmes en avant.

Le gouvernement a sa part de responsabilité. Une métropole moribonde — même si ses citoyens ne votent traditionnellement pas pour le Parti québécois — a un effet d'entraînement sur le Québec tout entier. Mais il est vrai que les effets d'un tel laxisme se font sentir normalement à long terme, bien après les échéances électorales et référendaires.

Dans cette course folle, Québec tentera peut-être d'attraper les rênes de Montréal. Oh! bien sûr, pas directement. Mais au rythme des derniers mois, en proposant le nom du prochain directeur général de Montréal, par exemple. Le gouvernement n'a-t-il pas déjà imposé la réouverture de cette fonction à l'administration Bourque?

Quant à savoir si la politique montréalaise en sera soignée, il ne faudrait peut-être pas parier sur ce cheval.

MÉTÉO

Montréal	Québec
Nuages et averses.	Nuageux
Frais. Dimanche: avec éclaircies.	
ciel variable.	Max: 19 Min: 10
Max: 20 Min: 12	Détails, page C 6

INDEX

Agenda..... B 7	Livres..... D 1
Annonces..... C 6	Le monde..... A 5
Les Arts..... B 1	Les sports..... C 8
Avis publics..... C 7	Montréal..... A 3
Économie..... C 1	Mots croisés... C 6
Éditorial..... A 6	

www.ledevoir.com

Excédé, Québec mettra un frein à la bilinguisation en santé

La connaissance de l'anglais dans les hôpitaux et les CLSC est une exigence trop répandue, juge Bernard Landry

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Le gouvernement Bouchard interviendra avec vigueur et dans les meilleurs délais pour freiner la bilinguisation du réseau de la santé et des services sociaux.

Le conseil des ministres a pris connaissance d'un rapport préparé par le ministère de la Santé et qui démontre que le bilinguisme est en voie de devenir la norme de fonctionnement d'un trop grand nombre d'établissements de santé et

de services sociaux du Québec, a révélé le vice-premier ministre Bernard Landry dans une entrevue au *Devoir*.

«On a reçu un rapport du ministère de la Santé totalement inacceptable, qui allait beaucoup trop loin. Le nombre d'établissements bilingues n'avait absolument aucun rapport avec les besoins réels de la minorité anglophone. Ça nous a rendus plus vigilants. [...] C'est rendu presque la moitié au Saguenay-Lac Saint-Jean. [...] Ce n'est pas acceptable. Les proportions ne sont pas bonnes et tout cela doit être revu de fond en comble», a-t-il expliqué.

Le diagnostic posé par le conseil des ministres approuve la position exprimée cette semaine par l'Office de la langue française, dont le porte-parole, Gérald Paquette, a déclaré au *Devoir* que l'analyse des «programmes d'accès» préparés par les régies régionales de la santé a permis de

VOIR PAGE A 8: BILINGUISATION

■ Bernard Landry rend hommage à de Gaulle, page A 4

Les auxiliaires du bon Dieu



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pendant que les chirurgiens activent leurs scalpels, le perfusionniste Jean-Marie Bernier, que l'on voit derrière, prend la relève du cœur et des poumons du patient. «C'est un métier de l'ombre, même à l'hôpital, on nous connaît peu. Pourtant, nous sommes un peu les «auxiliaires de Dieu». On fait des sauvetages in extremis et sans nous, il y a bien des gens qui ne seraient plus de ce monde», affirme M. Bernier, pour qui prend fin une carrière de 17 ans à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Départs assistés dans le secteur de la santé

Les artisans de l'ombre partent sans adieux

Ceux sans qui les hôpitaux ne seraient pas les mêmes

Quand on pense aux départs en bloc dans le réseau de la santé, on a à l'esprit des pelotons d'infirmières chaussées de petits souliers blancs. Pourtant, des départs en bloc s'effectuent dans des métiers de l'ombre, parfois très rares, sans lesquels un hôpital ne serait pas... un hôpital.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Second d'une série de deux articles

Dans la salle d'opération, les chirurgiens sont sous les projecteurs. Les grandes vedettes de la médecine s'affairent à recoudre les artères, à transplanter des cœurs tout neufs. Pourtant, quand le cœur a cessé de battre et que les poumons ne respirent plus, quelqu'un dans l'ombre prend le relais et joue les anges gardiens jusqu'à ce que la vie reprenne ses droits.

Ces vedettes méconnues qui jouent au bon Dieu, ce sont les perfusionnistes. Un métier à ce point rare qu'on ne compte que 34 de ces professionnels au Québec. Et ce mince bataillon, essentiel au fonctionnement d'une salle d'opération surspécialisée, perdra au gré des départs assistés bientôt cinq ou six de ses fidèles, formés le plus souvent en Ontario ou à l'étranger.

«C'est un métier de l'ombre, même à l'hôpital, on nous connaît peu. Pourtant, nous sommes un peu les «auxiliaires de Dieu». On fait des sauvetages in extremis et sans nous, il y a bien des gens qui ne seraient plus de ce monde», affirme M. Bernier, sans fausse modestie.

Même s'il est aussi essentiel que le chirurgien ou l'anesthésiste dans une salle d'opération, le métier de perfusionniste est à ce point méconnu que *Le Devoir*, qui tentait d'en dénicher un en chair et en os, s'est heurté à plus d'un silence révélateur de la part de directeurs de ressources humaines. «Un quoi?»

«C'est un métier de l'ombre, même à l'hôpital, on nous connaît peu. Pourtant, nous sommes un peu les «auxiliaires de Dieu». On fait des sauvetages in extremis et sans nous, il y a bien des gens qui ne seraient plus de ce monde», affirme M. Bernier, sans fausse modestie.

Le déluge du Saguenay, un an plus tard

Rebâtir, oui, mais comment?

Les impératifs de sécurité se disputent le terrain aux soucis d'esthétique urbaine

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Un an après les pluies diluviennes qui ont surpris la population saguenéenne, le tiers du processus de reconstruction vient tout juste d'être complété. Au cœur de la démarche, qui vise le consensus, deux principes semblent s'entrechoquer: la reconstruction dans un souci de sécurité ou d'amélioration du paysage.

Alors que l'actualité nous rappelle régulièrement les pouvoirs dévastateurs de dame Nature et la nécessité absolue de prévenir plutôt que de guérir, c'est l'heure du bilan dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au delà des chiffres, de la brique et du béton, qu'a-t-on appris d'une telle catastrophe? Six mois après le dépôt du rapport de la Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages, présidée par l'ingénieur Roger Nicolet, est-on sur la bonne voie?

«De façon générale, je vois que de sérieux efforts ont été faits, mais le véritable test ne viendra qu'au cours des prochains mois», affirme M. Nicolet, qui garde un œil attentif sur la démarche amorcée. Si l'on revoit la loi sur le régime des eaux [tel que



La célèbre maison du bassin de Chicoutimi, symbole de la résistance des Saguenéens au déluge.

VOIR PAGE A 8: REBÂTIR

■ Lire aussi l'éditorial de Michel Venne: Inondations et responsabilité, page A 6

La grosse princesse

(conte réaliste)

Mario Girard, c'est aussi Marie Auger, celle — ou celui — qui avait tant secoué les lettres québécoises l'été dernier avec son *Ventre en tête* aussi monstrueux que délectable. La rage et la frénésie de ses mots, ses calembours et ses métaphores ont résonné longtemps entre les oreilles de ses lecteurs. «L'écris comme un camion de pompiers en route vers le lieu de l'incendie», disait-il au *Devoir* en juin 1996. Sortez la grande échelle, ça brûle encore.

MARIO GIRARD
ALIAS MARIE AUGER

Mes parents vivaient ensemble un véritable conte de fées. Moi, j'ai toujours trouvé ça assommant, les contes de fées, et mes parents le savent fort bien parce qu'ils m'en lisent un chaque soir pour m'endormir.

D'abord, j'ai quatre ans et je ne suis pas grosse du tout! Je suis grosse comme une échalote. Tous mes amis prétendent d'ailleurs que j'appartiens à une famille qu'on appelle les légumes-racines puisqu'ils me surnomment «la carotte» ou «l'échalote». C'est parce que je suis rousse et petite. Mais je ne fais partie ni de la famille des lilacées, ni de celle

VOIR PAGE A 8: GROSSE

VOIR PAGE A 8: DÉPARTS

LES ACTUALITÉS

Pas besoin d'avoir un nom qui commence par **CLUB** ou qui finit par **MART** pour offrir les plus bas prix en ville

C'EST NOTRE 30^e SOLDE ANNUEL!
ÉCOULEMENT MUR-A-MUR!

Literie

Le plus grand choix à Montréal, aux PRIX GARANTIS LES PLUS BAS!

Wamsutta CANNON SHEFTEX
Springmaid MARTEX
Dan River Lawrence CANNON

Ensemble de literie
ensemble comprend la draps, l'ensemble de draps, le volant et les taies d'oreiller.
Simple 49⁹⁵ Grand 69⁹⁵
Double 59⁹⁵ Très gr. 79⁹⁵

Ensemble de draps en percale
180 fils au pouce carré
Simple 16⁹⁵

Oreiller
SIMMONS Beautysleep
7⁹⁵

Matelas

Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!

Charmeur de Sealy
Simple 99⁹⁵ ens. 199⁹⁵
Double 139⁹⁵ ens. 269⁹⁵
Grand 169⁹⁵ ens. 329⁹⁵
Beautysleep Evasion de Simmons
Simple 169⁹⁵ ens. 329⁹⁵
Double 249⁹⁵ ens. 399⁹⁵
Grand 279⁹⁵ ens. 449⁹⁵

Sealy Posturepedic
Tout nouveau profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultime.

LES EN-LAISON ET PER TAPIS et BOUTIQUE POUR BÉBÉ

Le plus grand sélection aux plus bas prix garantis!
Iepine

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50% sur la porcelaine, la verrerie, la coutellerie et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood
Villeroy & Boch • Noritake • Orrefors • Oneida
Guy Degrenne • Kosta Boda • Lenox • Waterford
Meyer • Lagostina • Rosenthal • et autres!

Tognana
Danube
Ensemble 20 pièces (pour 4)
Prix courant 250⁰⁰
Prix spécial 49⁹⁵

Coutellerie
Fabriqué en Allemagne
Ens. 20 pièces (pour 4)
New York ord. 160⁰⁰
Solde 59⁹⁵

Le plus grand choix à Montréal, aux PRIX GARANTIS LES PLUS BAS!

Édredons
Édredons de duvet d'oie blanche
Construction en classes 12 po
Simple 69⁹⁵
Double 89⁹⁵
Grand 99⁹⁵
Très grand 139⁹⁵

Bain
MARTEX STEVENS
CANNON
Descentes de bain 5⁹⁵
MARTEX
Serviettes de bain 3⁹⁵
ROYAL VELVET
Bain 9⁹⁵
Essuie-main 6⁹⁵
Débarbouillette 3⁹⁵

Levolor draco Parures de Fenêtres
Jusqu'à 50% de rabais sur le prix suggéré.
Service à domicile GRATUIT 341-7810!
Stores horizontaux et verticaux plissés • stores en bois romans • dentelles • cantonnières bouffantes • tentures parures complexes • tissus • parures de lit sur mesure et plus encore!

Appareils ménagers

Cuisinart
Petit robot culinaire
Prix courant 39⁹⁵
Prix spécial 27⁹⁵

Batteries de cuisine

MEYER
Ensemble professionnel 11 morceaux en acier inoxydable.
Garantie de 25 ans.
Prix courant 350⁰⁰
Prix spécial 139⁹⁵

Articles cadeaux
Économisez 80% Platons en argent
Prix courant 250⁰⁰
Prix spécial 9⁹⁵

Nouveau! SUPER SECTION DE LIQUIDATION!
ÉCONOMISEZ 50% - 90% sur plus de 1 000 000\$ de marchandise!



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Centre ROCKLAND 341-7810
Place Portobello BROSSARD 671-2202
Les Galeries LAVAL 681-9090
Les Promenades de la CATHÉDRALE 282-9525

Des tests d'ADN prouveraient l'innocence de David Milgaard

Libéré en 1992, l'homme a purgé 23 ans de pénitencier pour le meurtre d'une infirmière

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Des tests d'ADN effectués par un laboratoire de Londres démontrent que David Milgaard n'est pas coupable du meurtre d'une infirmière survenu en 1969, ont fait savoir sa mère et ses avocats, hier, lors d'une conférence de presse à Toronto.

Milgaard, qui a toujours maintenu son innocence, avait été accusé d'avoir agressé sexuellement et assassiné Gail Miller, à Saskatoon, il y a près de 30 ans, étant par la suite condamné à la prison. L'homme aujourd'hui âgé de 45 ans a finalement été libéré au terme de 23 ans d'incarcération, en 1992, après que la Cour suprême eut révisé son dossier. Emue, Joyce Milgaard a annoncé à la télévision nationale les données provenant du laboratoire londonien que venaient de lui transmettre les avocats de son fils, Hersh Wolch et James Lockyer. David Milgaard se trouvait alors à Winnipeg. «David, je suis tellement heureuse de cette nouvelle», a lancé Mme Milgaard.

«Les tests d'ADN ont totalement innocenté mon fils, a-t-elle poursuivi. Le nuage est disparu.» Bien qu'elle ait favorisé sa libération, la Cour suprême n'a jamais totalement innocenté David Milgaard. Le gouvernement de la Saskatchewan a pour sa part choisi de ne pas ordonner la tenue d'un nouveau procès ou d'une en-

quête publique, le fédéral refusant quant à lui d'accorder son pardon à Milgaard. Alors qu'elle révisait le dossier de Milgaard, la Cour suprême avait indiqué que ce dernier devrait faire la preuve de son innocence au delà de tout doute raisonnable afin d'être exonéré de tout blâme.

Par ailleurs, Larry Fisher, un résident de Saskatoon reconnu coupable d'une série de viols et montré du doigt par les défenseurs de Milgaard comme suspect dans cette affaire, vient de faire part de son intention de se rendre à la police, affirmant néanmoins être innocent.

«Fisher se rend de lui-même à la police à Saskatoon et il nie cette allégation», a confirmé Edmond O'Neill, s'exprimant au nom de Brian Beresh, avocat de Fisher.

Selon MM. Wolch et Lockyer, la police procédera à l'arrestation de Fisher.

La police a toutefois fait savoir qu'elle souhaitait d'abord étudier les résultats des tests d'ADN — effectués à partir d'un échantillon de sperme prélevé il y a 28 ans — et consulter les ministères provincial et fédéral de la Justice. «Nous n'allons prendre aucune décision avant de connaître les résultats des tests», a déclaré un porte-parole policier, Glenn Thomson.

Gail Miller, 20 ans, a été violée, poignardée puis abandonnée mourante dans un passage sombre et recouvert de neige, le 31 janvier 1969, à Saskatoon.

Le Reform reprend sa croisade contre la libération des criminels dangereux

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les réformistes ont repris leur croisade contre la clause 7-45 du Code pénal qui permet aux meurtriers comme Clifford Olson de faire réviser leur cas afin d'obtenir une libération conditionnelle après 15 ans.

Au cours d'une conférence de presse hier, le critique réformiste en matière de justice Jack Ramsey a demandé à la ministre de la Justice Anne McLellan d'abroger cette clause au lieu de faire des réformettes.

«La ministre a 30 jours pour arrêter sa décision. Cette clause était une erreur», a-t-il dénoncé vigoureusement.

Or, Mme McLellan n'a pas l'intention de bouger. «Pour elle, le dossier est clos», a fait savoir un porte-parole de son bureau, Pierre Gratton. Elle appuie les changements «très responsables» apportés par son prédécesseur Allan Rock et n'en a pas d'autres en tête. Selon M. Gratton, la ministre albertaine comprend les inquiétudes des victimes et a l'intention de faire davantage pour protéger leurs droites.

Accompagné de Gary Rosenfeldt, dont le fils est l'une des 11 victimes de Clifford Olson, M. Ramsey a souligné qu'il était temps pour le gouvernement de faire montre de «compassion» à l'endroit des victimes et de leurs familles.

«Quand ces gens pourront-ils avoir un peu de paix pour qu'ils puissent fermer la porte sur cet horrible événement?», a-t-il plaidé.

«Les changements ne sont que cosmétiques, ils n'abrogent pas le 7-45», a signalé Chuck Cadman, un député réformiste de la Colombie-Britannique, dont le fils a été tué par un jeune contrevenant.

M. Rosenfeldt a déploré que M. Olson, l'auteur de crimes odieux, ait droit à une audience pour décider s'il aura droit à une libération conditionnelle. Les meurtriers doivent purger une peine de 25 ans d'emprisonnement sans possibilité de libération conditionnelle, mais en vertu de la clause 7-45, du Code pénal, leur cas peut être révisé après 15 ans.

Le ministre de la Justice Allan Rock avait apporté des assouplissements à la clause 7-45, mais aux yeux de M. Ramsey, cela ne suffit pas. Et les changements ne sont pas survenus à temps pour empêcher M. Olson de se prévaloir d'une audience. Celle-ci aura lieu le 18 août.

M. Ramsey demande à Mme McLellan de s'engager à



Le critique réformiste en matière de justice, Jack Ramsey (à droite), était accompagné hier de Gary Rosenfeldt, dont le fils est l'une des 11 victimes de Clifford Olson.

garder les criminels dangereux sous les verrous pendant 25 ans sans perspective de libération conditionnelle. Et si elle fait la sourde oreille à leurs revendications, les réformistes promettent de la harceler sans cesse aux Communes.

De plus, a exhorté le député réformiste, le gouvernement devrait présenter un projet de loi pour modifier le code criminel de sorte que les meurtriers purgent des sentences consécutives à vie.

Festival mondial de la jeunesse et des étudiants

Forte délégation québécoise à La Havane

CAROLINE MONTPÉTI
LE DEVOIR

Les étudiants québécois veulent s'ouvrir au monde, apprendre des expériences menées par leurs semblables à l'étranger et partager les leurs. La Fédération étudiante universitaire du Québec et la Fédération étudiante collégiale du Québec enverront donc une délégation de 130 personnes au Festival mondial de la jeunesse et des étudiants, qui se tiendra à La Havane, à Cuba, du 28 juillet au 5 août prochains.

Les deux organismes ont accepté cette invitation après avoir intégré l'Union internationale des étudiants en 1992. Environ 5000 étudiants, provenant de quelque 130 pays, devraient aussi participer à ce festival.

Au niveau universitaire, les étudiants québécois ont l'intention de pousser le dossier de la reconnaissance internationale des diplômes, comme le fait d'ailleurs présentement l'UNESCO. Nikolas Ducharme, président de la FEUQ citait à cet égard hier en exemple le diplôme de premier cycle de coopération internationale, reconnu par l'UNESCO, ainsi que le diplôme de premier cycle en service social auprès des jeunes reconnu au sein du Commonwealth.

Par ailleurs, les élèves de niveau collégial souhaitent discuter du fait de fréquenter une institution pré-universitaire, ce qui, selon Mathieu Dumont, vice-président de la

Fédération étudiante collégiale du Québec, diminue l'effet des strates sociales dans la société.

M. Dumont dit souhaiter apprendre des étudiants d'autres pays leur «culture de militantisme», le «cheminement de leur lutte», et la «diversité des moyens d'action» pris par le mouvement étudiant, un peu partout dans le monde pour arriver à ses fins.

Si le mouvement étudiant est «très actif au niveau québécois», il est grand temps qu'il s'unisse à d'autres cultures et qu'il s'ouvre au monde, dit M. Dumont.

L'idée du Festival mondial de la jeunesse a été conçue à la fin de la Deuxième Guerre mondiale par des mouvements de la jeunesse antifasciste. Selon les représentants du mouvement étudiant québécois, «le festival a été mis sur pied au nom de la conviction profonde que les jeunes ont des idées et ont leur mot à dire sur l'avenir de la planète». Des ateliers porteront d'ailleurs sur l'exercice du droit démocratique. On s'intéressera aussi, entre autres, à l'environnement, à la paix, la sécurité, la coopération internationale, à la discrimination et au racisme, à la santé et à l'éducation, à la solidarité et à la coopération internationale.

Parce qu'il s'est tenu dans plusieurs pays du Bloc de l'Est depuis sa création, le festival a connu un essoufflement après la chute du mur de Berlin en novembre 1989. Il est organisé cette année avec la collaboration du gouvernement cubain.

Le Canada connaît depuis dix ans un afflux d'immigrants de Hong-Kong

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le Canada connaît depuis dix ans un afflux d'immigrants de Hong-Kong qui a culminé en 1994 (plus de 44 000 personnes) et 1995 (plus de 31 000) dans les années qui ont précédé la rétrocession du territoire à la Chine, rappelle le rapport 1996 de l'OCDE sur les migrations internationales, publié hier.

L'Organisation de coopération et de développement économiques note une stabilisation globale de l'immigration vers ses 29 pays membres depuis quelques années, mais aussi l'importance croissante des flux de migrants asiatiques (Chine, Hong-Kong, Inde, Philippines, etc.).

Le Canada, qui avant 1987 accueillait annuellement de 6000 à 7000 ressortissants de Hong-Kong, a vu ces flux enfler à 16 000 en 1987, 23 000 en 1988, près de 20 000 en

1989, plus de 29 000 en 1990 et plus de 22 000 en 1991. Ils ont ensuite été de l'ordre de 39 000 en 1992, 36 000 en 1993, 44 000 en 1994 et 31 000 en 1995, même si l'immigration au Canada connaît un tassement.

Aujourd'hui, Hong-Kong, qui se vide de 66 000 personnes par an depuis le début de la décennie (vers toutes les destinations), constitue la première terre d'origine de l'immigration de main-d'œuvre au Canada (20 % des travailleurs qualifiés, 34 % des gens d'affaires). Ce rapport de l'OCDE affirme très clairement qu'il n'est «pas possible d'établir une corrélation étroite entre l'augmentation des flux d'entrées d'étrangers dans un pays et l'évolution du taux de chômage». L'Organisation note que les pays qui présentent le pourcentage le plus élevé d'étrangers dans leur population active — Suisse et Luxembourg — affichent aussi les taux de chômage les plus bas.

LE DEVOIR

MONTREAL

Vision Montréal

La débâcle prend forme

Bourque minimise l'impact du départ de quatre autres conseillers

Crise politique après crise politique, le maire Pierre Bourque minimise les problèmes au sein de son parti. Depuis hier, il se retrouve au bord du précipice.

KATHLEEN LÉVESQUE
MARC CASSIVI
LE DEVOIR

La débâcle de Vision Montréal prend forme. La défection de quatre conseillers gruge la majorité du maire Pierre Bourque, laissant ce dernier dans la «tristesse» mais résolu à poursuivre son mandat, et ce, malgré un mouvement de démissions qui risque de se poursuivre.

Accusant le maire Pierre Bourque de travailler à l'insu de son équipe, sans rigueur et sans transparence, les conseillers Pierre Gagnier, Jacques Charbonneau, Serge-Éric Bélanger et Marie Lebeau ont confirmé hier matin leur départ du parti Vision Montréal. Les quatre élus siègeront dorénavant à titre d'indépendants au conseil municipal.

Pour tenter de colmater les brèches, une réunion spéciale du caucus de Vision Montréal doit se tenir en début de semaine prochaine. Selon les démissionnaires, d'autres conseillers, au moins quatre, pourraient faire le saut dans l'opposition, rendant l'administration Bourque minoritaire et donc dans une situation délicate pour gérer la Ville.

Pierre Bourque a cherché à minimiser la situation qui pointe. «Ce n'est pas la fin du monde, la vie va continuer», a-t-il dit alors qu'il faisait la visite du quartier Rosemont. Il n'a toutefois pas caché que les circonstances sont difficiles. «Premièrement, c'est une réaction de tristesse, c'est sûr. Quand on perd des collaborateurs, ce n'est jamais drôle. Je fais maintenant appel à leur conscience de représenter les Montréalais

pendant l'année et demie qu'il reste avant les élections», a lancé M. Bourque, qui maintient que la vente de l'Hippodrome est une bonne chose pour les contribuables montréalais.

C'est bien sûr ce dossier qui constitue le principal motif de ces départs. Les démissionnaires ont toutefois formulé d'autres griefs à l'endroit de Vision Montréal et de son chef.

«Il n'y a plus aucune démocratie au sein de Vision Montréal», a déploré Pierre Gagnier, affirmant que la vente de l'Hippodrome à la Société de promotion pour l'industrie des courses de chevaux par l'entremise du gouvernement du Québec avait accéléré sa décision. M. Gagnier entend d'ailleurs demeurer membre du conseil d'administration de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) qui, à titre de propriétaire de l'Hippodrome, doit disposer de l'offre d'achat le 30 juillet prochain.

Par contre, même si la Charte lui permet de demeurer à son poste de responsable du développement économique, M. Gagnier a déclaré qu'il se soumettrait à la décision du maire Bourque. «Il ne peut pas être à la fois en dedans et en dehors. [...] Il n'est plus responsable des dossiers de développement économique et c'est le maire qui va s'en occuper directement», a tranché M. Bourque.

Il n'y a rien de surprenant pour M. Gagnier qui estime que le maire de Montréal n'est pas un homme d'équipe. «Ici à l'hôtel de ville, on a un "one man show"», a-t-il commenté.

«J'ai réalisé que ce parti n'existait plus. [...] Il faut être honnête avec soi et les gens qui nous ont élus», a commenté Marie Lebeau. Son collègue Jacques Charbonneau renchérit: «Depuis quelques mois, je commençais à avoir honte de m'identifier [à Vision Montréal].»

M. Charbonneau avait quitté en 1993 le RCM en faisant des récriminations sem-

blables. Il était alors parti parce que l'administration de Jean Doré était de moins en moins respectueuse envers les élus locaux, ignorant leur voix.

L'histoire semble se répéter dans son cas. «Je crois que M. Bourque est très sincère dans ce qu'il a fait. Mais ne me demandez pas de vous donner une appréciation de son entourage. Ça, c'est autre chose. M. Bourque est un homme intègre et extraordinaire mais je crois qu'actuellement il est manipulé par Québec», a affirmé M. Charbonneau.

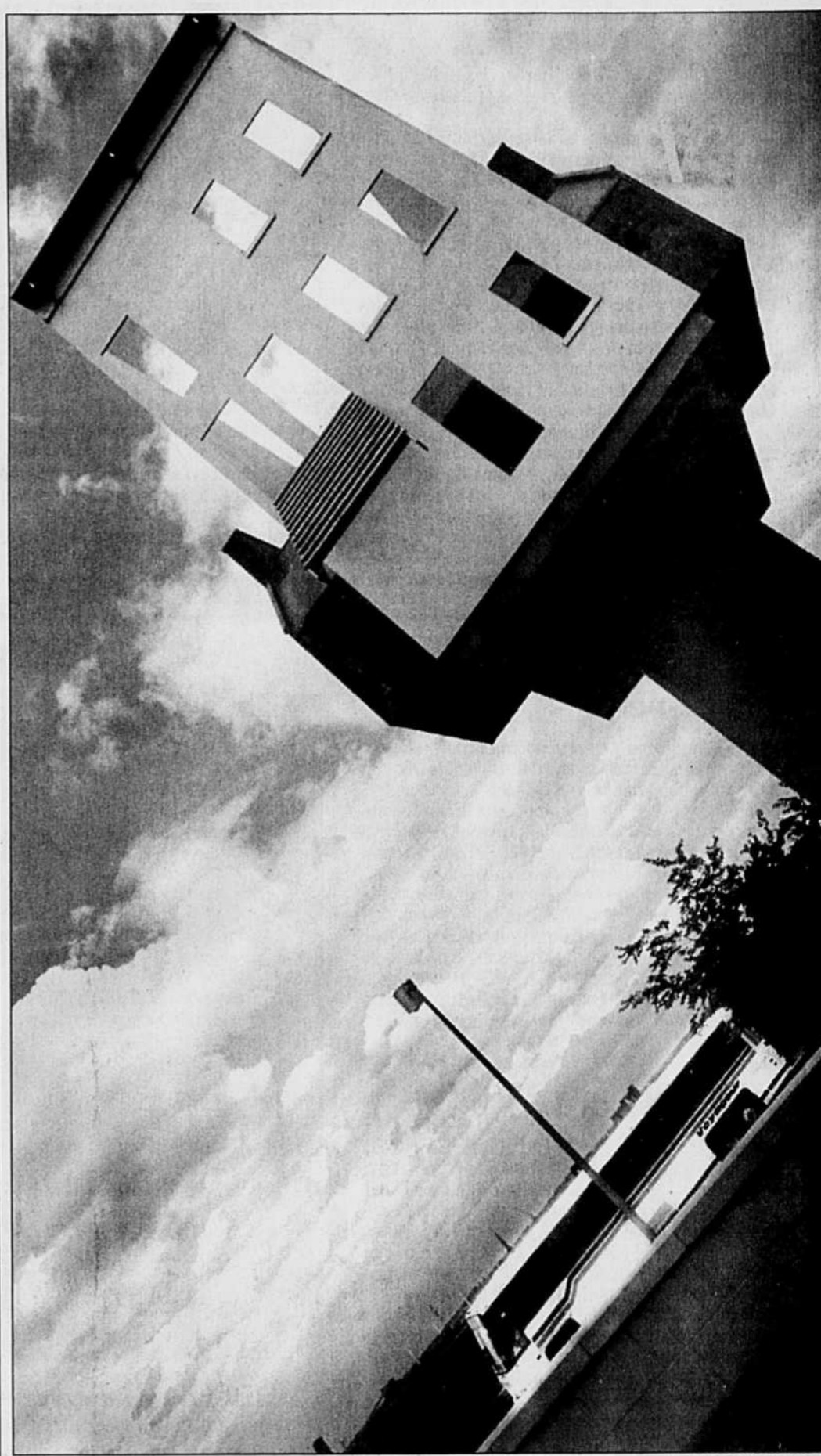
Quant à la stabilité de la Ville, qui risque d'être touchée, Pierre Gagnier considère que le fait de se retrouver dans l'opposition n'enlèvera rien au regard responsable des élus. «Je fais confiance aux élus. Ils sont là pour le bien des Montréalais et ils prennent leurs responsabilités», a-t-il expliqué.

La prochaine assemblée du conseil municipal est prévue pour le 25 août prochain. A moins qu'il n'y ait d'autres défections, l'équipe au pouvoir jouira d'une majorité d'une seule voie à laquelle s'ajoute, le cas échéant, celle du président du conseil, qui détient un droit de vote prépondérant.

Selon le président par intérim de Vision Montréal, Robert Archambault, l'avenir du parti «n'est pas encore en péril». «Je suis préoccupé de travailler avec des gens qui sont noyautés solidement. Et il semblerait que le noyau s'en vienne de plus en plus solide», a-t-il constaté hier.

Du côté du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), on réclame carrément des élections anticipées parce que «la légitimité du conseil n'existe plus». «Politiquement, le gouvernement peut considérer que les dommages actuels et potentiels pour Montréal, et conséquemment pour le Québec, sont suffisamment importants pour redresser la situation avant l'échéance prévue», a soutenu le président du RCM, Michel Lemay.

Le départ



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le Ville accuse les pompiers de vandalisme

MARC CASSIVI
LE DEVOIR

Le conflit de travail qui oppose la Ville de Montréal et ses pompiers s'envenime. En réponse à ce qu'elle qualifie de «vague» d'actes de vandalisme, au cours des deux derniers jours, Montréal a décidé de relocaliser, hier, ses 35 chefs d'opérations.

Ces derniers n'avaient plus accès aux sept casernes où se trouvent leurs bureaux, prétend la Ville, et éprouvaient des difficultés à se rendre au feu, en raison notamment de portes colmatées, de serrures obstruées, de boyaux d'arrosage demeurés ouverts dans

leurs véhicules et de pneus crevés. «La Ville, au nom de la sécurité du public et de ses représentants, ne peut tolérer cette situation», estime M. Saulie Zajdel, membre du comité exécutif de la Ville et responsable du Service de la prévention des incendies. Les chefs font l'objet d'intimidation verbale de plus en plus virulente. En les relocalisant, la Ville s'assure de leur sécurité et de celle de la population.»

Selon Gaston Fauvel, président du Syndicat des pompiers de Montréal, cette stratégie relève plutôt d'un «autre gros ballon gonflé par la Ville». «Il n'y a pas eu de vandalisme, dit-il. J'ai moi-même fait le tour des casernes, une seule porte a été enduite de silicone

dans un geste symbolique.» La gestion quotidienne des casernes et des pompiers sera désormais exercée par les capitaines, précise la Ville. Les chefs relocalisés recevront quant à eux des appels par le central téléphonique, et pourront se rendre, comme les pompiers, sur les lieux des incendies. «Ça fait un an que ces relocalisations sont prévues, prétend M. Fauvel. La Ville essaie encore de berner le public.»

Selon Montréal, qui nie cette dernière allégation, quelque 200 pompiers ont fait l'objet de mesures disciplinaires, variant du simple avis à la suspension, depuis le début du conflit de travail.

BRACELET TENNIS



Total
0,50 carat 588 \$ Prix courant 1176 \$
1 carat 1088 \$ Prix courant 2176 \$

Aussi disponible jusqu'à 4 carats.

LE PARCHEMIN

DEPUIS 1964

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le Laboratoire Gemmologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri

Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

Le Rendez-vous Musical
DE LATERRIÈRE



Vendredi 1^{er} août
Lekau Dvořak

Dimanche 3 août
Schubert Brahms

Mercredi 6 août
Schubhoff Huybrecht
Beethoven Rossini
Sperger

Vendredi 8 août
Bach

Dimanche 10 août
Stravinsky

Du 1^{er} au 10 août 1997

Tous les concerts ont lieu à 20h00 à l'église de Laterrière

Réervations et renseignements: 418-678-2216



MINTO PLACE
SUITE HOTEL
OTTAWA

433, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y1

Réervations:
(613) 782-2350
1-800-267-3377

Site Web:
www.minto.com/corp.html
Courrier électronique:
mpshotel@minto.com



Cuisines, restaurants et service aux chambres



Studios et suites d'une et de deux chambres

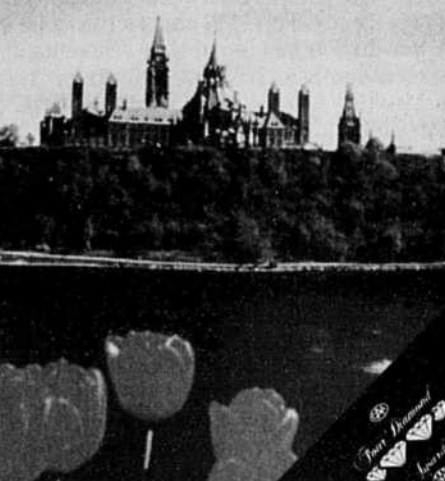


Piscine et centre de forme physique

Tarifs d'été
exceptionnels!

À partir de **102\$** par nuitée*

* Occupation simple ou double.
Tarifs en vigueur du 27 juin au 1^{er} septembre 1997.
Sujet à la disponibilité des suites.



DIS ASTÉRIX,
IL Y A DES ROMAINS
AU MUSÉE?



OUI OBÉLIX,
MAIS IL NE FAUT PAS
LES TOUCHER.

ASTÉRIX,
L'EXPOSITION

UNE AVENTURE À TRAVERS 300 ŒUVRES

Jusqu'au 16 novembre 1997

Une nouvelle aventure d'Astérix vous attend au Musée des beaux-arts de Montréal.
À travers les sympathiques personnages de la bande dessinée, découvrez
les richesses de la civilisation celtique et de l'art gallo-romain. Suivez le guide Astérix!

M

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Ouvert du mardi au dimanche de 11 h à 18 h (jusqu'à 21 h le mercredi).
Pavillon Benaiah Gibb, 1379, rue Sherbrooke Ouest. Information: (514) 285-2000 www.mbam.ca

Montréal



Une présentation de
METRO



• LES ACTUALITÉS •

Les 30 ans du «Vive le Québec libre!»

Landry rend hommage au général

«De Gaulle croyait en notre patrie comme il croyait à la sienne»

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Le «Vive le Québec libre!» de Charles de Gaulle, il y a 30 ans, était une profession de foi dans la destinée souverainiste du Québec.

De l'avis du vice-premier ministre Bernard Landry, le discours controversé du général est tout à fait compréhensible en ce qu'il s'inspirait de l'extraordinaire intuition de ce «grand personnage», qui eut comme projet celui de la construction de l'Europe des patries et voyait dans les souverainetés nationales la plus solide base «d'une vie internationale satisfaisante et pacifique».

Au cours de l'entrevue accordée cette semaine au «Devoir», M. Landry a encore souligné que le général avait compris que les économies peuvent être confondues dans la liberté de circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes des patries respectives. «Il croyait en notre patrie comme il croyait à la sienne.»

A titre de premier ministre suppléant, il participera la semaine prochaine aux célébrations du trentième anniversaire de la visite du général en terre québécoise. Mercredi prochain à Québec, il représentera le gouvernement à l'occasion du dévoilement d'une statue de Charles de Gaulle, cérémonie à laquelle participeront également de prestigieuses personnalités gaullistes dont Philippe Séguin, le nouveau président du parti gaulliste français, le Rassemblement pour la république (RPR), ainsi que Pierre Mess-



Charles de Gaulle

ARCHIVES LE DEVOIR

mer, qui fut premier ministre au début des années 70.

Lendemain, à l'hôtel de ville de Montréal, il assistera à un dîner aux côtés de Philippe Rossillon, depuis toujours ardent et fidèle supporteur des aspirations souverainistes du Québec. François Aquin prendra également la parole, lui qui fut le premier député indépendantiste de l'Assemblée nationale et qui figurait parmi les invités du général en ce 24 juillet de 1967.

Trente ans plus tard, le général est encore controversé et son passage demeure une source de tensions politiques. Ces célébrations, organisées par le gouvernement et le président de la SSJB-M, Guy Bouthillier, seront entourées de mesures de sécurité à la suite des appels au sabotage lancés par l'animateur André Arthur, cette semaine, sur les ondes d'une station de radio de la Vieille Capitale.

De ce grand homme que fut le général, Bernard Landry retient les lignes de force de l'héritage qu'il a laissé au Québecois:

- il a permis au Québec d'avoir à travers l'Europe un modèle théorique de patriotisme;
- il a fait connaître la question québécoise à travers le monde et accéléré ainsi l'internationalisation du mouvement souverainiste;
- il a relancé la coopération culturelle, économique et politique franco-québécoise.

Enfin, le vice-premier ministre rappelle que Charles de Gaulle fut en outre «un patriote extraordinaire et un sauveur», qui a relevé son pays d'une situation désespérée, qui a mené à terme sa réhabilitation militaire, qui a repris le contrôle du territoire et mis en place un gouvernement crédible. Un sauveur qui a fait de la France l'une des grandes puissances économiques, culturelles, scientifiques et politiques du monde. «Tout cela, c'est largement l'œuvre et l'esprit du général de Gaulle, qui a redonné aux Français leur dignité, leur enthousiasme, leur solidarité et leur ardeur gauloise. Alors, cela doit être célébré. C'est un grand homme.»

REVUE DE PRESSE

The Gazette admoneste le PQ: les absents ont toujours tort

Amiel-Black traite Bouchard de «chef de parti néofasciste»

Gilles Lesage

De notre bureau de Québec

«Les absents ont toujours tort» (en français dans le texte), rappelle *The Gazette* au gouvernement péquiste à propos de «l'ami de la Cour» imposé par la Cour suprême dans l'affaire du renvoi constitutionnel.

Si réticent soit-il à reconnaître la juridiction de la Cour suprême, opine l'équipe éditoriale du quotidien montréalais, le PQ devrait prendre garde au vieux proverbe français: «Les absents ont toujours tort.»

Le journal n'est pas surpris que le gouvernement québécois refuse de participer au débat public, à l'automne, mais il le déplore amèrement. «Une fois de plus, l'administration péquiste démontre une conscience ignorante de la règle de droit dans une société civile ou une répudiation de cette règle qui confine à l'anarchie. Dans le cas de M. Bégin en particulier, cette attitude méprisante envers la loi devrait entraîner sa démission comme ministre de la Justice.»

The Gazette souligne la compétence de M^r André Joli-Cœur, un militant souverainiste depuis la fondation du PQ et un confident de Jacques Parizeau. «L'attitude du gouvernement dans cette affaire est typique de l'hypocrisie et des doubles standards qui caractérisent le PQ.» Il reconnaît l'autorité de la Cour suprême quand ça fait son affaire — à propos de la langue, par exemple, ou des chutes Churchill — mais il la rejette quand il est question de référendum et de déclaration unilatérale d'indépendance.

A propos du Stade olympique — le «Big O» si bien épinglé en anglais —, par ailleurs, *The Gazette* a trouvé la solution: le bulldozer. «Même si le gardien [l'ex-maire Jean Drapeau] a quitté il y a plus de dix ans, nous sommes toujours aux prises avec la mère de ses éléphants blancs et son appétit insatiable.»

Il ne faut pas se faire ami avec un gardien d'éléphants, selon un vieux proverbe oriental, à moins d'avoir les moyens d'en entretenir un. Ça s'applique tout à fait à Montréal.

The Gazette s'oppose résolument à ce que l'on dépense encore des millions — 37, prévoit-on à Québec — pour couvrir le fichu Stade qui, quand on aura fini de le payer dans dix ans, aura coûté au minimum trois milliards de dollars en fonds publics.

On prétend que le Stade va dépérir s'il n'est pas recouvert de façon permanente. C'est pourtant ce qui peut lui arriver de mieux: plutôt le bulldozer qu'un autre toit.

«Actuellement, le Stade encourt un déficit annuel de près de dix millions en moyenne, depuis les Jeux de 1976, et il semble destiné à perdre de l'argent à perpétuité», conclut *The Gazette*.

«Une partie du problème vient de ce que le Stade a été conçu par Drapeau pour être un monument montréalais d'ampleur mythique, avec la basilique Notre-Dame et l'Oratoire Saint-Joseph. S'en débarrasser, si pratique que soit cette solution, ce serait avouer à la face du monde qu'il est devenu un monument d'orgueil mal placé et de folie dépensière.»

Ne vivez pas au Québec...

«Si vous ne voulez pas être pauvre, ne divorcez pas — ce qui peut vouloir dire de ne pas se marier à moins d'être sûr que ça va bien fonctionner. Et, ah oui, ne vivez pas au Québec.»

Telle est la conclusion d'une chronique que William Watson, directeur de l'édition pour *The Ottawa Citizen*, consacre à un récent relevé de Statistique Canada sur la pauvreté ou, plus précisément, sur les ménages à faible revenu. Environ le quart de la population canadienne, d'une année à l'autre, se situe dans cette catégorie. Ce qui n'est pas surprenant. Ce qui l'est, par contre, c'est la persistance de différences régionales. L'Ontario est la mieux placée, avec seulement 5,5 % de ses citoyens ayant de bas revenus en 1993 et en 1994, en dépit d'une lente remontée de la récession.

La pire situation est celle du Québec: 12,9 % des Québécois se situent dans les plus bas revenus d'une année à l'autre. D'où la conclusion mi-figue, mi-raisin, de Watson, de ne pas vivre, si possible, au Québec.

Le racket étatique contre le tabac

Pour sa part, Barbara Amiel, columnist pour *Southern News* à Londres et vice-présidente de Hollinger (le holding que préside son mari Conrad Black), qualifie de «racket gouvernemental de la protection» les ententes imposées à l'industrie du tabac. «Je ne pense pas, écrit-elle, qu'il n'y ait rien de plus hypocrite — voire criminel — dans notre société que les politiques à l'égard du tabac. Elles font ressembler la corruption ordinaire à un jeu d'enfant [...] Pour les gouvernements «mafia» de notre temps, les compagnies de tabac permettent de frapper un grand coup. C'est l'avidité et l'extorsion au plus haut niveau, au nom du hobby moral de l'hygiène publique.»

Chef de parti néofasciste

La même Mme Amiel-Black, dans une autre «colonne», au *Maclean's*, qualifie Lucien Bouchard de «chef de parti néofasciste». Elle décreta qu'il faut cesser de mettre les gants blancs envers les séparatistes, de sorte qu'ils sachent noir sur blanc le prix qu'ils devront payer pour la séparation éventuelle du Québec. «Si le Canada est divisible, le Québec l'est aussi. Le Québec aurait alors la facture de l'indépendance, et le pays pourrait aller de l'avant avec son divorce sans égard à la faute et un partage de la propriété matrimoniale.»

Pas besoin d'une bibliothèque géante

Tel est le titre d'un éditorial de *The Gazette* à l'encontre de l'intention du gouvernement Bouchard de doter Montréal d'une très grande bibliothèque, à la fois nationale et municipale.

Le quotidien montréalais se demande s'il est sensé dépenser 75 millions de dollars dans ce mégaprojet pour résoudre un problème de lecture. Il estime qu'il serait préférable d'allouer une somme aussi importante à des bibliothèques publiques déjà actives. Elles sont bien plus accessibles à la population qu'une seule bibliothèque centralisée au centre-ville. Les besoins sont immenses.

«L'importance que le gouvernement donne à la lecture est louable, conclut *The Gazette*. Mais en accordant plutôt son aide à des bibliothèques locales, il pourrait faire plus avec moins d'argent.»

EN BREF

Décès suspects

(PC) — Les infanticides sont probablement sous-diagnostiqués et pourraient être au moins deux fois plus fréquents que ne l'indiquent les statistiques officielles. C'est pourquoi le ministère québécois de la Justice et le Bureau du coroner en chef ont annoncé hier la formation de deux comités, l'un à Québec, l'autre à Montréal, qui examineront tous les décès d'enfants de cinq ans et moins dont les causes et les circonstances suscitent des questions. La création de ces comités fait suite à une étude rétrospective des décès d'enfants de moins d'un an survenus dans trois hôpitaux de Québec ayant un département de pédiatrie, sur une période de dix ans, entre 1985 et 1994. En tout, 29 dossiers de décès inattendus d'enfants avaient été inclus dans l'étude, parce qu'ils semblaient inexplicables ou d'origine obscure.

La police patauge

Miami Beach, Floride (AP) — Le FBI et la police de l'Etat de Floride jouaient toujours hier au chat et à la souris avec Andrew Cunanan, l'assassin présumé du couturier italien Gianni Versace. Soupçonné de quatre autres meurtres, ce prostitué homosexuel de 27 ans est pourtant encore introuvable. Une certaine confusion avait régné après la découverte jeudi du corps du D^r Silvio Alfonso dans sa maison de Miami Springs, distante d'environ 25km de la luxueuse propriété de Versace. Un témoin avait alors affirmé avoir vu un individu correspondant au signalement de Cunanan sortir de la maison de ce médecin homosexuel de 44 ans. Dans la soirée, un responsable de la police de Floride, John Coffey, avait ensuite expliqué que les deux crimes n'étaient «catégoriquement pas liés» et que le D^r Alfonso avait été tué à l'occasion d'une dispute familiale impliquant son frère, avant de revenir hier sur ses déclarations en écartant toute certitude.

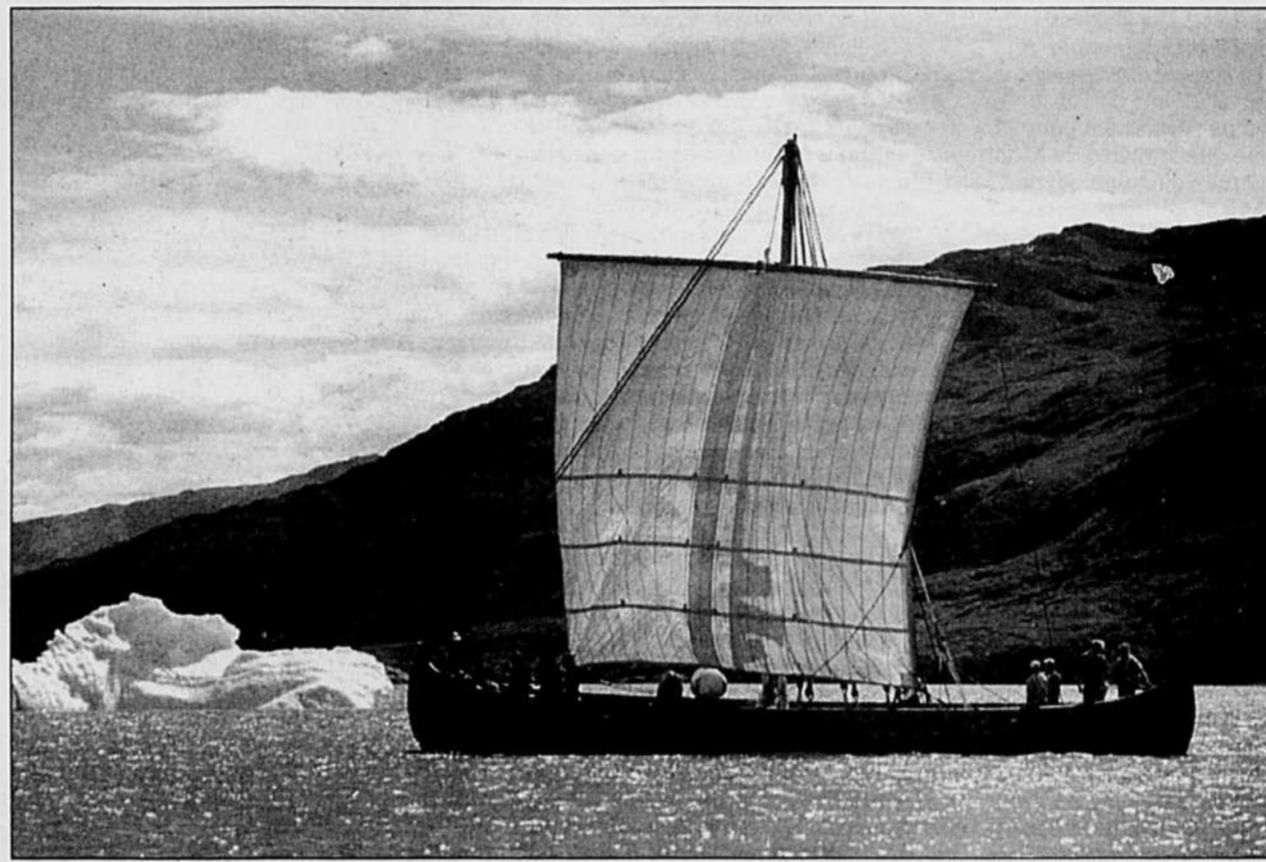
Artistes contre la faim

Rome (AFP) — La FAO (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) a lancé hier un appel contre la faim, appel qui a reçu l'appui de 70 personnalités du monde des arts, au nombre desquelles Jeanne Moreau, Isabelle Adjani, Gina Lollobrigida, les cinéastes Youssef Chahine et Win Wenders, la chanteuse Tina Turner, l'écrivain John Le Carré et le ténor Plácido Domingo. Les signataires s'engagent à «travailler sans relâche en faveur de la lutte contre la faim»: «Nous, du monde des arts, du spectacle et du sport, jugeons inacceptable que dans le monde 800 millions de personnes — dont 200 millions d'enfants de moins de cinq ans, continuent de souffrir de la faim chronique et de malnutrition», précise l'appel. Le document rappelle aussi que 112 chefs d'Etat et de gouvernement, lors du Sommet mondial de l'alimentation tenu à Rome en novembre 1996 ont exprimé «leur volonté politique et leur engagement d'atteindre l'objectif minimal de réduire de moitié d'ici à l'an 2015 le nombre de personnes qui n'ont pas la sécurité alimentaire».

Rapport du coroner lundi

Sainte-Foy (PC) — Le coroner Yvan Turmel déposera lundi son rapport portant sur la tragédie survenue dans le funiculaire du Vieux-Québec, dont le câble s'était rompu, faisant deux victimes le 12 octobre dernier. Les victimes étaient une Américaine, Helen Chrystine Toombs, et un homme de Granby, Maurice Therrien. D'autres passagers du funiculaire avaient été blessés. Le coroner Turmel formulera des recommandations à la Régie du bâtiment et à la compagnie Otis Canada, propriétaire du funiculaire.

Cap sur le Nouveau Monde



JOHN RASMUSSEN ASSOCIATED PRESS

LA FIDÈLE réplique d'un drakkar viking vogue à travers le fjord de Narsarsuaq, au Groenland. Il a entamé mercredi son voyage en direction de l'Amérique du Nord, une aventure de 2 900 km qui devrait durer de six à huit semaines et qui cherche à recréer le voyage de Leif Ericsson, le premier Européen à atteindre le Nouveau Monde un millénaire plus tôt. Les douze braves aventuriers se sont embarqués dans le vaisseau viking poussé par le vent... et la force de leurs bras. Ils se nourriront de viande séchée, de mousse, de lichen, de poisson et tiendront le cap à l'aide du soleil et des étoiles. Seul «anachronisme», les astres laisseront place en cas d'urgence aux compas, radio et système satellite.

Le courant est rétabli sur Mir

Un nouvel équipage se chargera de réparer le module Spektr

ASSOCIATED PRESS

Moscou — Les ennuis continuent pour *Mir* et son équipage. Après les sueurs froides consécutives à la coupure de courant accidentelle de la veille, l'électricité a été rétablie dans la station orbitale russe, mais la sortie dans l'espace prévue le 24 juillet pour réparer un module endommagé a été annulée hier, et ce, jusqu'à l'arrivée au début août d'un nouvel équipage.

Le directeur du centre de contrôle Vladimir Solovjev a reconnu devant la presse que «l'équipage fatigué de la station *Mir* ne devrait probablement pas entrer dans le module dépressurisé *Spektr*», endommagé lors d'un accident le 25 juin.

La mission de réparation sera donc confiée au nouvel équipage, qui doit décoller le 5 août, a ajouté M. Solovjev, précisant qu'elle sera «plus sûre» dans la mesure où cet équipage «est plus frais et qu'il s'est entraîné à terre pour accomplir ce travail». La décision devrait être prise la semaine prochaine. Les nouveaux arrivants seront les Russes Anatoly Solovjev et Pavel Vinogradov, ainsi qu'un troisième homme.

L'incertitude règne en effet sur la présence du Français Léopold Eyharts, qui devait normalement participer à la mission scientifique Pégase avec Solovjev et Vinogradov.

S'il se confirme que les réparations seront faites par les nouveaux arrivants, Eyharts ne fera pas partie du voyage, a précisé hier Gérard Brachet, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES).

A bord de *Mir*, l'équipage russo-américain est heureusement parvenu à réparer hier les dégâts provoqués par l'erreur humaine qui avait vu la station orbitale russe presque totalement privée de courant en raison du débranchement — par erreur — d'un câble de transmission de données informatiques relié au système d'orientation des panneaux solaires.

Après avoir «erré» dans l'espace pendant plusieurs heures, la station orbitale s'est réorientée en direction du soleil pour faire fonctionner ses panneaux solaires. Les batteries principales sont entièrement rechargées et les autres batteries sont pratiquement à pleine charge. Les principaux systèmes de *Mir* fonctionnaient normalement, y compris le système d'alimentation.

Après la journée folle de la veille, les Russes Vassily Tsi-blyev et Alexandre Lazoutkine ainsi que l'Américain Michael Foale profitaient hier d'un repos bien mérité. «La situation de stress et le manque de sommeil ont eu un impact sur l'équipage et nous avons décidé de leur donner une journée de repos», a expliqué Vladimir Solovjev.

doice
DINA
SOLDE jusqu'à 60%
sur marchandises printemps/été

ROUGE À LEVRES
(exclusif au Québec)
LAUNDRY
SHELLY SEGAL
Sinéquanone
PARIS
VOTRE NOM...
PARIS

277, av. Laurier Ouest • 270-6154
413, St-Jacques Ouest,
Centre de Commerce Mondial • 844-9125

doice
UOMO
GRANDE VENTE
30%
À 60%
SUR TOUTE LA MARCHANDISE
printemps-été

277, av. Laurier O.
5107, av. du Parc
277-7558

383, St-Jacques O.
Centre de Commerce Mondial
281-7999

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

L'ONU et l'OTAN sur la sellette

François Brousseau
Le Devoir

L'ONU au pilori! Au moment où le secrétaire général Kofi Annan fait paraître son plan de «révolution tranquille», la grosse institution contestée reste l'une des cibles préférées des éditorialistes.

Deux exemples tirés de la presse de cette semaine: la (énième) condamnation d'Israël, en des termes très durs, par l'Assemblée générale de l'ONU pour la poursuite de la colonisation juive à Jérusalem-Est, et les réactions subseqentes dans la presse locale; et une flèche décochée par le Wall Street Journal pour ce qu'il a fait — ou n'a pas fait — l'ONU au Cambodge, ce Cambodge en pleine déliquescence politique, quatre ans après une opération internationale qui devait fournir l'exemple-type des bonnes oeuvres de l'Organisation en cette fin de siècle.

Selon Yedioth Aharonot, «ce qui a fait bouillir les Israéliens, ce n'est pas l'injustice de la décision, mais la grande majorité qu'elle a reçue». En effet, des pays comme l'Allemagne ou le Canada — qui en d'autres temps se seraient abstenus ou auraient contribué à l'adoucissement des résolutions de ce genre — ont voté massivement pour.

Dans la même veine, Haaretz souligne l'isolement quasi total d'Israël sur la scène diplomatique: «Moins de quatre ans après l'histoire signée des accords d'Oslo, l'isolement international est devenu la caractéristique principale de la position d'Israël dans le monde.» Et le journal spéculait sur l'enhancement futur des pays arabes après un tel succès diplomatique, pays qui «ont sans doute intensifié leurs activités sur la scène internationale». Et le journal de suggérer au gouvernement Nétanyahou d'adoucir sa position — notamment sur le fameux projet domiciliaire Har Homa, à Jérusalem-Est, qui a mis le feu aux poudres.

Le Wall Street Journal, à son tour, tire sur l'ONU. «La débâcle en cours au Cambodge révèle le caractère terriblement inadéquat de l'opération timide et timorée de «maintien de la paix» lancée par l'ONU. Opération, qui plus est, ruineuse. Une estimation de 2 milliards de dollars semblait correspondre, au départ, au prix à payer pour sortir le pays du marasme [...]. Mais il est beaucoup plus difficile de comprendre pourquoi, lorsque les choses ont commencé à virer en eau de boudin, les bailleurs de fonds internationaux ont continué à déverser leurs subsides sur Phnom Penh.» Et le très conservateur journal de recommander, en conclusion, une fermeture totale du robinet de l'aide à destination de Phnom Penh.

Il n'y a pas que l'ONU comme objet rituel de frustration: il y a aussi l'OTAN. En effet, quelques jours après que les États-Unis aient imposé leur choix à tous les autres pays européens pour le scénario d'élargissement de l'alliance militaire occidentale, acceptant la Pologne, la Hongrie et la Tchèque mais repoussant la Roumanie et la Slovaquie, la déception est grande à Bucarest et à Ljubljana.

Pourtant, passé le premier choc du refus, Slovaquie et Roumains semblent faire contre mauvaise fortune bon cœur — en y allant même de pointes autocritiques.

Ainsi, le quotidien Adevărul de Bucarest («La Vérité», descendant passablement rectifié de l'ancienne Scinteia, la Pravda de l'ancien dictateur Ceausescu) publie un commentaire de l'éditorialiste Dumitru Tinu, qui cite amplement le courrier des lecteurs reçu après le «non» de Washington. Il semble que l'amour pour les États-Unis n'ait pas été trop écorché par cette rebuffade, et que les Roumains restent convaincus que la prochaine fois sera la bonne.

«Rien, en réalité me disait que nous étions prêts», écrit Tinu. Les autorités roumaines ont commis des erreurs monumentales, en particulier en interprétant des gestes divers comme autant de preuves de bonne volonté des pays occidentaux. Un lecteur cité dans l'article écrit que «la Roumanie a retiré (de l'opération) un capital immense. [...] Nous vogueons maintenant sur une vague de sympathie dont nous devrions nous réjouir.»

À Ljubljana, capitale de la Slovaquie, la plus occidentale des ex-républiques yougoslaves, le quotidien Delo se demande «à quel point le pays a réellement besoin d'accepter les règles du jeu de l'étranger» pour se faire admettre dans les célébrations occidentales. Et de répondre: «Il est évident qu'il devra les suivre de très près, étant donné que c'est une des conditions de base pour l'intégration.»

Cette affirmation fait écho au vif débat qui a lieu en Slovaquie, où l'enthousiasme pro-occidental est beaucoup moins unilatéral et unanime qu'il ne l'est en Pologne ou en Roumanie.

Pour finir, une petite histoire de «séparatisme» et de rectitude politique. Une histoire américaine glanée dans un quotidien italien. La Repubblica informait mercredi qu'un lycée «pour homosexuels seulement» allait ouvrir en septembre à Dallas. Citant (sans source) des chiffres selon lesquels «28% des étudiants homosexuels ont été victimes de sévices dans les salles de cours», le journal écrit que «certaines personnes, incluant des homosexuels, se déclarent perplexes devant une initiative aussi clairement séparatiste.»

Rompre le silence
Zimbabwe: rapport sur une ancienne tuerieCLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

À Zimbabwe, l'Église catholique et des avocats indépendants ont produit un rapport de 214 pages intitulé Rompre le silence sur la répression exercée par les forces de sécurité du président Robert Mugabe dans les années quatre-vingt. Cette répression a fait environ 20 000 victimes dans le Matabeleland. Le rapport pourrait être l'amorce d'un processus semblable à ce qui s'est produit en Afrique du Sud avec la Commission sur la vérité et la réconciliation présidée par M^{re} Desmond Tutu.

Les auteurs de ce rapport bien documenté, révèle le Christian Science Monitor (Boston) dans son édition de jeudi, hésitent toutefois à rendre le texte public; ils en ont expédié un exemplaire il y a quelques mois au président Mugabe et attendent de lui une réponse! Tout indique que les autorités choisiront le silence parce que commenter le rapport fondé sur environ 1000 entrevues équivaldrait à reconnaître ce qui s'est passé aux temps les

Cessez-le-feu imminent en Ulster

La trêve rompue par l'IRA en février 1996 a de bonnes chances d'être rétablie après un appel en ce sens lancé par son bras politique

Une lueur d'espoir est apparue hier dans le ciel trouble de l'Ulster, où la violence est redevenue quasi quotidienne depuis que l'Armée républicaine irlandaise a mis fin — le 9 février 1996 — à un cessez-le-feu de 17 mois. Si l'IRA consent à une nouvelle trêve, des négociations en présence de son aile politique, le Sinn Fein, pourraient se dérouler en septembre.

ASSOCIATED PRESS ET AFP

Dublin — Espoir en Irlande du Nord. Gerry Adams, chef du Sinn Fein (bras politique de l'IRA), a appelé hier l'organisation armée à déceurer un nouveau cessez-le-feu, rapporté l'agence britannique Press Association.

Cette annonce, faite à l'issue d'une réunion à Dublin avec Martin McGuinness, négociateur en chef du parti nationaliste, pourrait signifier une percée dans le processus de paix. Gerry Adams a ajouté, comme il l'a toujours dit depuis des mois, qu'il ne ferait cette démarche que s'il était sûr d'être entendu favorablement par l'IRA. Lui et M.

Guinness disent ainsi avoir fourni tous les détails à l'IRA sur les efforts de paix.

«J'ai toujours dit au cours des dix-huit derniers mois, depuis l'arrêt du processus de paix, que je ne contacterais l'IRA à propos d'un cessez-le-feu que si j'étais certain que sa réponse devait être positive, a-t-il dit. S'il existe une volonté politique, il y a une possibilité de résoudre le conflit sur la base d'un règlement de paix démocratique conclu par l'ensemble du peuple irlandais.»

A son arrivée au pouvoir, le gouvernement travailliste de Tony Blair avait fait savoir que le retour du Sinn Fein à la table des négociations serait possible si l'Armée républicaine irlandaise décidait d'un nouveau

cessez-le-feu. Le groupe terroriste avait mis fin le 9 février 1996 à un cessez-le-feu de 17 mois par un attentat au camion piégé à Londres qui avait fait deux morts.

Londres et Dublin espèrent que le Sinn Fein — si le cessez-le-feu est annoncé — participera aux négociations prévues en septembre sur l'avenir politique de l'Irlande du Nord. Les deux gouvernements espèrent aussi que les neuf partis présents aux discussions actuelles à Belfast acceptent d'ici la semaine prochaine le plan de désarmement proposé.

Ce plan exige que soient constatés de «réels progrès» dans le désarmement de toutes les factions paramilitaires pendant le déroulement des négociations. A ce sujet,



Gerry Adams

REUTERS

le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord Mo Mowlan a rejeté hier les demandes des protestants voulant modifier le texte du plan.

David Trimble, patron des Unionnistes d'Ulster, avait demandé à M. Blair que le texte dise noir sur blanc à quelle date le désarmement devait commencer et qu'on contrôle réellement les armes rendues par l'IRA. A l'issue d'un entretien avec le ministre irlandais des Affaires étrangères Ray Burke, Mme Mowlan a rejeté cette demande. «Nous nous en

tendrons un document de base», a-t-elle dit. Le premier ministre irlandais Bertie Ahern a pour sa part affirmé hier qu'il s'attendait à une réponse sous 48 heures de l'IRA à l'appel au cessez-le-feu lancé par son aile politique.

Kuidoraku

L'homo japonicus est toqué de bonne chère

PHILIPPE PONS
LE MONDE

Tokyo — S'il est un thème que la télévision japonaise traite avec révérence, c'est bien la cuisine. En zappant aux heures de plus forte écoute, on est certain de tomber sur une émission de gastronomie. Le «maître queux» est même devenu un héros de feuilletons. Dans l'un d'eux, une équipe de cuisiniers tente de relever un restaurant au bord de la faillite avec la détermination des Sept Samourais du film de Kurosawa; dans un autre, sur une intrigue identique, le restaurant est français; dans un troisième, une «grande toque» vieillissante présentant les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer se demande s'il doit continuer à cuisiner. Le film d'animation n'est pas en reste: dans Chuka Ichiban (La Meilleure Cuisine chinoise), un marmiteux se démène pour créer les plats les plus délicieux.

Le samouraï aux fourneaux n'est qu'une expression de l'importance de la cuisine chez homo japonicus, attaché aux plaisirs de ce bas-monde, dont la bonne chère. La télévision témoigne de son goût pour une «note de la gourmandise» (kuidoraku) qui conjugue sociabilité et plaisir des sens.

Des cours de cuisine quotidiens diffusés par la chaîne nationale aux innombrables émissions animées par des vedettes qui dégustent les plats en se pâmant avec à leur côté le cuisinier droit comme un «i», en passant par les documentaires qui consacrent par exemple une heure et

demie aux meilleures façons d'accueillir le thon, il est clair que les Japonais ne réduisent pas l'art culinaire, à commencer par le leur, au raffinement de la présentation.

La prospérité a engendré au Japon un gourmet boom («gourmet boom») dont le film de Juzo Itami, Tampopo, sorte de quête du Graal de la meilleure nouille par une famille de «chevaliers» gargotiers, demeure l'une des meilleures expressions. Cette attirance pour la «grande bouffe», notamment de la part des jeunes femmes qui dépendent des fortunes dans des restaurants à la mode, a fait de Tokyo une capitale gastronomique tant par la variété extrême des cuisines proposées que par leur qualité.

Le goût des Japonais pour la bonne chère est évident dans les librairies. Des présentoirs entiers sont consacrés aux livres et aux magazines traitant des cuisines. La bande dessinée a depuis des années investi ce marché en présentant recettes et histoires des aliments. Les mooks (livres-magazines: genre hybride privilégiant l'aspect visuel) sont une mine pour les amateurs de cuisine. On y apprend quels sont les meilleurs eki ben, ces «casse-croûte de gare» qui ont leurs lettres de noblesse... Il faut dire qu'ils sont variés, composés de produits du terroir et joliment présentés.

Des Japonais peuvent faire des dizaines de kilomètres pour s'offrir le plaisir de déguster un eki ben savoureux. Un «voyage» gastronomique en quelque sorte, fortement répandue chez les Japonais dans l'archipel et à l'étranger. Manger est un acte dans lequel homo japonicus s'investit pleinement.

Diplomatie à la sauce Likoud

Nétanyahou propose un hôtel sur le plateau du Golan occupé

REUTER

Jérusalem — Benjamin Nétanyahou a célébré à sa façon, peu diplomatique, le 30^e anniversaire des premières implantations de colons juifs sur le Golan après sa capture par Tsahal lors de la guerre des six jours en annonçant la construction d'un hôtel de tourisme sur le plateau syrien annexé.

Le chef du Likoud, qui s'est fait élire à la présidence du Conseil en mai 1996 sur une plate-forme excluant toute restitution à la Syrie, a déclaré aux colons juifs locaux que «l'avenir du Golan [était] lié à celui du pays», avant d'ajouter qu'il préférerait peu en dire et plus en faire.

Tandis que le premier ministre israélien narguait ainsi la Syrie, avec laquelle les négociations sont totalement rompues depuis 17 mois, son

ministre de la Défense, Yitzhak Mordechai invitait le président Hafez Assad, dont la détermination à récupérer le Golan est inébranlable, à reprendre langue avec Israël. «J'en appelle de nouveau à Assad à reprendre les négociations. Nous devons nous regarder dans les yeux, mettre à plat sur la table les principales questions et en discuter sérieusement», a-t-il dit devant la presse.

Le principe d'une restitution du Golan dans le cadre d'un règlement de paix global et définitif avec la Syrie avait été implicitement accepté par les gouvernements travaillistes successifs de Yitzhak Rabin et Shimon Peres, que Nétanyahou a battu d'un cheveu aux élections du printemps dernier.

Le successeur de Peres à la tête du Parti travailliste, l'ancien chef d'état-major Ehud Barak, s'est fait huer hier par les colons du Golan en repren-

dant à son compte cet offre de restitution du territoire contre la paix.

«Je ne suis pas venu entretenir l'illusion d'une paix sans prix à payer, d'une paix de luxe sans concession, ni compromis, ni dilemme douloureux. A mon grand regret, cela n'existe pas et qui-convoc vous dira le contraire manie les slogans et les illusions», a déclaré le nouveau leader travailliste.

«La profondeur du retrait sera à la mesure de la profondeur de la paix et, ajouterai-je, en particulier sous l'aspect de la sécurité. Ce n'est pas une formule simple à mettre au point et il ne sera pas facile d'aboutir à la paix sur cette base, mais c'est la seule chance», a-t-il ajouté.

Avi Zira, président du conseil des kibboutz du Golan, a estimé que le Parti travailliste «n'a pas fini de payer le prix» de ces déclarations «de mauvais goût».

EN BREF

Moscou a faim d'Europe

Bruxelles (Reuter) — Le premier ministre russe Victor Tchernomyrdine a plaidé hier à Bruxelles pour l'adhésion à terme de la Russie à l'Union européenne. «La perspective ne peut être autre que l'adhésion à l'Union européenne», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse avec le président de la Commission européenne, Jacques Santer. «Le niveau de nos relations est tel que nous nous préparons». La Commission a proposé mercredi que des négociations commencent en janvier 1998 pour l'adhésion de cinq pays de l'Est (République tchèque, Hongrie, Pologne, Slovaquie et Estonie), mais n'a jamais cité la Russie parmi les candidats potentiels. L'Union européenne n'a pas non plus fermé la porte, même si plusieurs de ses diplomates affirment que la Russie, à cheval entre l'Asie et l'Europe, ne répond pas au premier critère fixé dans ses traités successifs, qui disent que «tout Etat européen [...] peut demander à devenir membre de l'Union». Ce débat est purement théorique, dans la mesure où la Russie est loin de satisfaire aux critères économiques fixés par l'UE pour entamer des négociations d'adhésion.

Fujimori fait appel à du «sang neuf»

Lima (AFP, Reuter) — À l'approche de la célébration du Jour de l'indépendance du Pérou (28 juillet) le président Alberto Fujimori a choisi, jeudi soir, de remanier son cabinet après avoir reçu la veille la démission de Francisco Tudela, titulaire des Affaires étrangères, remplacé illico par Eduardo Ferrero Costa. Cinq nouvelles têtes font désormais partie de la photo officielle, le premier ministre et président du conseil demeurant Alberto Pandolfi qui s'en est pris hier aux «politiciens traditionnels», lesquels selon lui invoquent la sécurité juridique du pays mais veulent en fait mettre fin au programme économique néolibéral du gouvernement. Deux généraux que l'on dit très liés au conseiller spécial en matière de renseignements, Vladimiro Montesinos — personnage puissant et controversé — accèdent au cabinet: l'intérieur, le général José Villanueva Resta et à la Défense, César Saucedo Sánchez. Les Pêcheres, un ministère qui était sans titulaire, vont à Ludwick Mayer Cornejo, et la Justice à Alfredo Quispe Correa. Selon un sondage publié cette semaine à Lima, 53% des habitants de Lima se disent d'avis que «dans le pays, ce sont les militaires qui mènent et non le pouvoir civil». Le choix de Fujimori de faire entrer des figures nouvelles au cabinet apparaît une tentative pour faire remonter sa cote de popularité (30%) qui est au plus bas depuis sept ans.

Madani devra être plus discret

Alger (AFP) — Les autorités algériennes ont adressé hier une sévère mise en garde au chef historique du Front islamique du salut (FIS, dissous) Abassi Madani, lui interdisant «toute activité politique». Quatre jours après sa libération conditionnelle, le ministère de l'intérieur lui a rappelé «des obligations inhérentes à la libération conditionnelle», dans un arrêté qui lui a été notifié à la suite de «déclarations non brèves et répétées», notamment à la presse internationale.

L'armée rwandaise est accusée de massacres

Nairobi (AFP) — Entre 2000 et 3000 civils ont été tués au Rwanda par l'armée depuis trois mois, selon un rapport de l'organisation américaine Physicians for Human Rights, reçu par l'AFP jeudi à Nairobi. «Les massacres de réfugiés et de villageois congolais, ainsi que de civils dans l'ouest du Rwanda, continuent ces jours-ci», a indiqué l'organisation, à l'issue d'une mission de quinze jours au Rwanda et en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) fin juin.



Basilières
436, rue Victoria, St-Lambert
tél.: 465-8647
prop.: M. Basilières

L'atelier
des Compagnons
1269, Van Horne, Outremont
tél.: 277-5772
prop.: M. Basilières et Jérôme Dallaire

Reproduction de meubles d'époque (couleurs d'origine)

Fabrication sur mesure et créations

Mobilier de salle à manger

Mobilier de chambre à coucher

Armoires pour téléviseurs et systèmes de son

Accessoires décoratifs

Ouvert 7 jours/sem.

É D I T O R I A L

Manichéisme africain

François Brousseau

Nombreuses nouvelles, ces derniers jours, sur le front centre-africain. Le Tribunal pénal international sur le Rwanda a capturé hier sept Rwandais inculpés de génocide à Nairobi, dont un ex-premier ministre hutu. Quelques jours auparavant, l'ONU dénonçait de nouveau les troupes de Laurent-Désiré Kabila pour ses exactions contre les réfugiés hutus dans l'ex-Zaïre. Et cette semaine, un rapport indépendant parlait de 3000 civils tués, victimes de l'armée du Rwanda dans l'ouest et le nord du pays. Où sont les torts?

Qui sont les bons? Et qui les méchants? La question se pose à chaque fois que des massacres défilent sous nos yeux. La tragédie de l'Afrique centrale, qui a vu, en 1994, se dérouler l'une des pires violences raciales de l'histoire contemporaine, a mis en cause des Hutus et des Tutsis. Chaque fois, le spectateur confus, bousculé ou distrait (ou les trois à la fois) cherche à s'y retrouver et veut, comme devant un western, des bons et des méchants. Mais la réalité n'est pas si simple.

On ne peut contester que les événements de 1994 au Rwanda avaient des caractéristiques de génocide. Des dirigeants, issus majoritairement d'une ethnique, ont appelé explicitement à l'éradication des «autres», parce que «autres». Même si les cibles des milices et du pouvoir d'alors à Kigali n'étaient pas à 100 % des Tutsis, il y avait néanmoins là une nette intention génocidaire.

Mais de cette pulsion génocidaire, et de l'insondable drame qui l'a suivie, sont sortis des clichés généralisateurs. Et notamment, que tout Hutu — et a fortiori s'il exerçait quelque fonction officielle avant avril 1994 — est d'office suspect de génocide et de crime contre l'humanité.

Après les arrestations menées hier au Kenya par le Tribunal pénal international d'Arusha (à ne pas confondre avec la justice, moins impartiale, qui s'exerce aujourd'hui à Kigali même), on doit se réjouir que certains des auteurs présumés de ces atrocités se retrouvent demain devant la justice.

Certaines raisons incitent même à croire que, malgré des moyens matériels plus limités que ceux du tribunal de La Haye sur les crimes en ex-Yugoslavie, le tribunal d'Arusha pourra, paradoxalement, en arriver à des condamnations plus significatives et plus conséquentes.

C'est qu'il y a effectivement eu, à la suite des tueries de 1994, la nette victoire d'un camp sur l'autre. Les «génocidés», c'est-à-dire les Tutsis, disposaient en effet d'une armée basée à l'étranger, laquelle armée a finalement renversé, à l'été de la même année, le pouvoir hutu extrémiste existant à Kigali. Alors qu'en Bosnie, les criminels du cru, eux, courent toujours, ont pignon sur rue et dominent même impunément la scène politique.

Mais inversement, on doit plaider avec force en faveur de procès équitables, qui ne soient pas des règlements de comptes politiques, des vengeances ethniques ou des jugements à l'emporte-pièce.

Depuis le renversement politique de 1994, et en particulier au cours des huit derniers mois, cette vision simpliste de la-bonne-minorité-tutsie et de la-méchante-majorité-hutu s'est heurtée à de nouvelles données, à de nouveaux événements qui l'ont passablement mise à mal.

Le drame des réfugiés hutus au Zaïre devenu Congo, les violences anti-Hutus commises par les gouvernements «minoritaires» rwandais et burundais; les véritables massacres perpétrés par Laurent-Désiré Kabila, l'allié des Tutsis — et, par Ouganda interposé, des Américains également — dans sa conquête du pouvoir au Congo; les tracasseries subies par la défense aux procès d'Arusha: tout cela induit désormais une évaluation moins manichéenne des torts dans le drame des Grands Lacs africains.

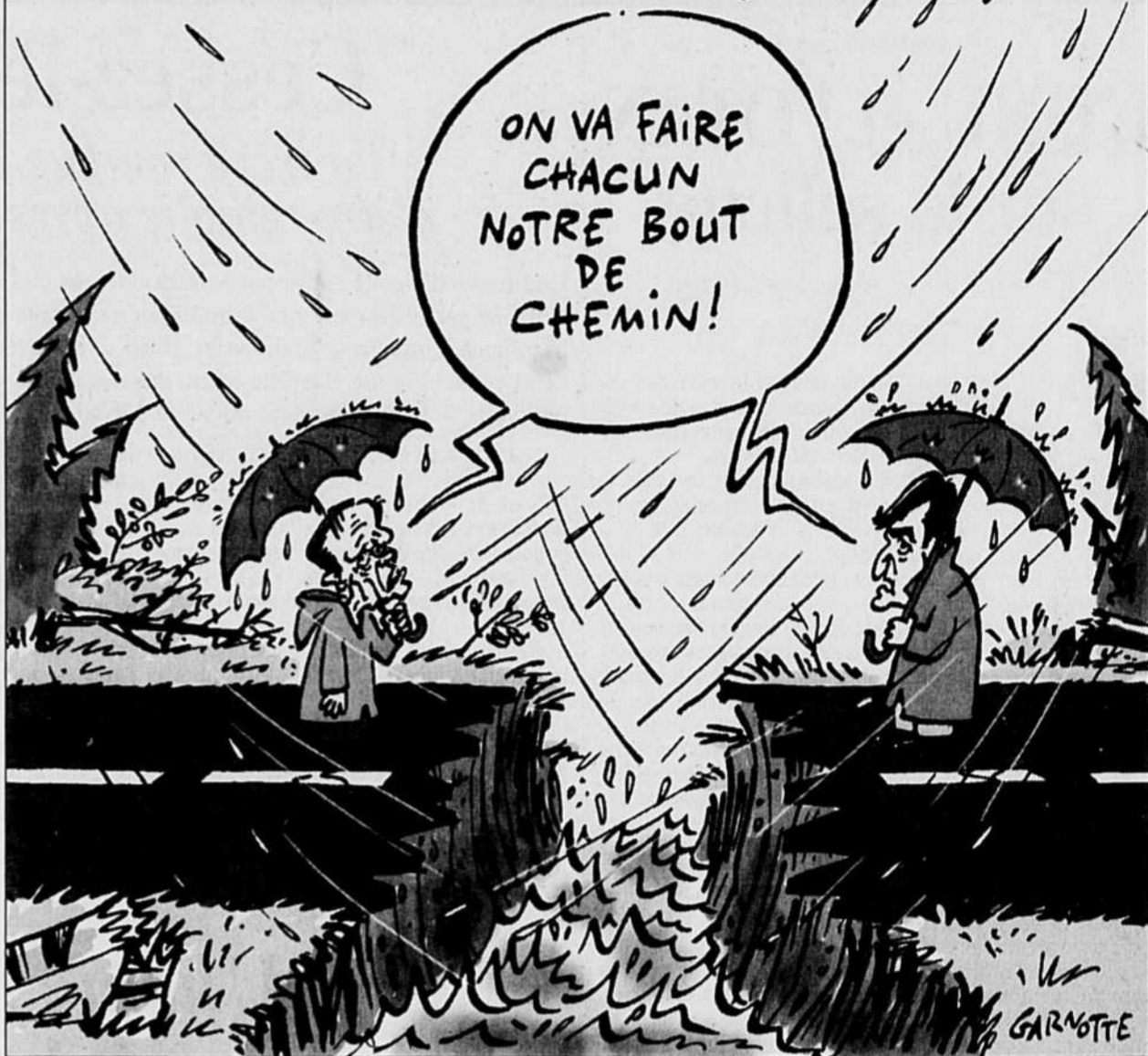
Bien entendu, rien de cela n'enlève au caractère génocidaire des horreurs de 1994 à l'encontre des Tutsis. Aujourd'hui comme hier, les Tutsis demeurent une minorité qui, demain, pourrait se retrouver de nouveau en danger. Un peu à l'image des Israéliens, encerclés par un «océan» arabe, d'autant plus hostile que l'autodéfense juive utilise une poigne excessive. Mais le malheur passé, même immense, n'excuse pas les abus d'aujourd'hui. Question lancinante, diablement complexe.

Hutus-Tutsis :
victimes hier,
bourreaux
aujourd'hui ?

Congo; les tracasseries subies par la défense aux procès d'Arusha: tout cela induit désormais une évaluation moins manichéenne des torts dans le drame des Grands Lacs africains.

Bien entendu, rien de cela n'enlève au caractère génocidaire des horreurs de 1994 à l'encontre des Tutsis. Aujourd'hui comme hier, les Tutsis demeurent une minorité qui, demain, pourrait se retrouver de nouveau en danger. Un peu à l'image des Israéliens, encerclés par un «océan» arabe, d'autant plus hostile que l'autodéfense juive utilise une poigne excessive. Mais le malheur passé, même immense, n'excuse pas les abus d'aujourd'hui. Question lancinante, diablement complexe.

PHÉNOMÈNE VRAIMENT TRÈS EXCEPTIONNEL AU SAGUENAY...



REPRISE

De la saignée aux marchands d'influence

La mise à la retraite anticipée de milliers d'employés du secteur public québécois — jusqu'à 30 000, selon les plus récentes prévisions — soulève de multiples bouleversements que nous mesurons fort mal. Notamment quant à la culture des institutions étatiques et leurs relations avec les citoyens.

Tant mieux si le gouvernement y trouve son compte et si, en coupant, comprimant, compressant, il finit par réussir à assainir les finances publiques au point de calmer les marchés internationaux. Tant mieux si les fonctionnaires, les enseignants, les infirmières et autres serveurs publics y trouvent aussi leur compte, avec des conditions de retraite acceptables pour eux et leurs proches. D'importants efforts ont d'ailleurs été faits

brillant et bardé de diplômés, ça se cultive comme une fleur rare, très fragile.

Plus que jamais depuis l'impressionnante entreprise de rénovation étatique amorcée en 1960, il y a risque de dérapage et de reculs. Une saignée aussi dramatique ne peut être aussi anodine qu'on tente de le faire croire. Le premier ministre se fait rassurant. L'opération a été préparée avec soin, pour que la machine gouvernementale

continue d'être efficace et performante, en dépit du départ soudain et massif d'employés expérimentés. Rigueur, circonspection, vigilance, promet M. Bouchard. On voudrait le croire sur parole. Pourtant, tout à son aise de dégraisser l'appareil étatique, de remplacer des fonctionnaires par des machines, de se débarrasser de milliers de «vieux» cinquantenaires encore vigoureux, le gou-

vernement se fie plutôt au petit bonheur la chance. Un coup de dés sur l'avenir. Il risque d'en pâtir à brève échéance, et nous davantage. La cigale ayant chanté tout l'été...

Après la fausse euphorie de départs en catastrophe, après une hémorragie qui démembrer des secteurs névralgiques du secteur public et parapublic, gare au ressac, aux chocs en retour, aussi bien pour les personnes en cause que pour les organisations. Stress et détresse guettent bien des fonctionnaires et assimilés, obligés de fonctionner d'urgence ou de mettre les bouchées doubles pour combler des départs non remplacés. Contrecoups aussi pour les patrons déborderés, incertains et soumis à des contorsions inédites.

Bravo pour le ménage et la recherche de consensus, mais qu'en est-il des lendemains? Il faut s'inquiéter des démarches qui suivront les étapes en cours. Il ne faudra surtout pas oublier de remobiliser la nouvelle fonction publique (comme a dit lundi le directeur de l'ENAP à Québec), pour effectuer le travail de façon différente et reconstruire une mémoire organisationnelle qui est sérieusement fragilisée par les départs de nombreuses personnes expérimentées. Effets pervers prévisibles.

Les périodes que nous traversons, souligne encore Pierre DeCelles, don-

nent beaucoup de place aux lobbys. Le danger, c'est que certains d'entre eux survivent mieux que d'autres aux crises et influencent trop la mise en œuvre des réformes. Il faut donc s'assurer que tous les groupes de pression dans la société aient la même voix quant aux façons de mettre en œuvre la poursuite des réformes.

Comment? Une panoplie de moyens est nécessaire. L'un d'eux porte précisément sur l'examen des activités de lobbying au Québec. Souhaité par M. Bouchard, dans son discours inaugural de l'an dernier, faisant l'objet d'un mandat d'initiative des deux groupes parlementaires, cet examen sera entrepris dès septembre. Consultation publique, rapport détaillé et recommandations sont à l'ordre du jour.

Avec raison, le député Jacques Baril, qui préside la Commission des finances publiques, note l'omniprésence des lobbys en politique. Ils exercent des pressions sur les élus, certes, mais aussi, et de plus en plus, sur les fonctionnaires. Quand on évoque les marchands d'influence, on pense surtout aux lobbys professionnels, caricaturés l'hiver dernier dans une série télévisée par TVA. Mais en plus de ces intermédiaires, spécialistes rémunérés du démarchage, de plus en plus d'organismes et d'entreprises disposent d'un arsenal qui leur permet d'influencer la prise de décisions qui les concernent. Un exemple trivial. Producteurs laitiers et margariniers se disputent encore, cet été, sur la couleur de la margarine. Chaque groupe a ses courtiers dans les coulisses étatiques. Mais qui représente le consommateur, sinon l'État, censé arbitrer au mieux des intérêts divergents? Cependant, si le gouvernement perd la mémoire qu'assurent les anciens et leurs «survivants», s'il oublie le sens de ce qu'il doit faire et de ce qu'il doit éviter, si l'hémorragie le rend exsangue et amnésique, qui prendra la relève?

Quand on a la pénible impression que tout le Québec bat en retraite, laissant se tarir des énergies encore vives, les marchands d'influence en mènent encore plus large, engouffrant toute une génération dans leurs pièges séduisants et payants. Narcissisme et miroir aux alouettes. Indépendance, impartialité, rigueur, intégrité, aux enchères publiques? Vite, un garrot pour la saignée!



Gilles Lesage

Inondations et responsabilité

Michel Venne

Il y a un an aujourd'hui même, le ciel tombait sur la tête des Saguenéens. Quelque 15 000 personnes furent évacuées et 3500 familles ont vu leurs biens détruits ou endommagés. Il y eut cinq pertes de vie. Faut-il encore souligner l'élan de solidarité qui s'en suivit? Le courage, la détermination des bénévoles et des sinistrés qui se sont mis à reconstruire. La célérité avec laquelle les pouvoirs publics ont agi. La générosité des programmes d'indemnisation. Québec et Ottawa n'ont pas été pingres. La région s'est relevée assez bien, compte tenu de l'ampleur de la crue.

Le bilan de la reconstruction ne peut être fait aujourd'hui puisqu'il reste encore tant à faire. Les Saguenéens ont-ils réussi à transformer la catastrophe en occasion de rebâtir, de faire mieux, d'améliorer le paysage, de créer des sites, un aménagement original et plus fonctionnel? On sait que le tourisme a repris. Qu'en est-il du reste? La petite maison blanche est devenue un emblème. Pour 22,95 \$, on vous vend une réplique en céramique montée sur un caillou d'origine. Les curieux se succèdent, en autocar, pour revoir les zones sinistrées. Malheureusement, il y a des esprits tordus qui demandent à visiter le lieu où deux enfants ont péri dans un glissement de terrain. Quel intérêt?

Le gouvernement du Québec semble vouloir tirer les leçons du désastre pour l'avenir. C'est rassurant.

La plupart des recommandations importantes du rapport Nicolet sont en voie d'être appliquées. La Loi sur le régime des eaux sera revue. Une autorité indépendante veillera à la sécurité de tous les barrages dont l'inventaire sera complété. Ainsi de suite.

Il reste une ombre au tableau, soulignée la semaine dernière par le ministre Jacques Brassard: le manque d'intérêt de la part de certaines municipalités pour adopter des cotes de crue et modifier les règlements d'urbanisme afin de resserrer les règles de construction en zone inondable. Au Saguenay, des villes accordables des permis de construction dans les zones inondables, inondées d'ailleurs l'an passé. Les villes qui agissent ainsi sont irresponsables. Les gens qui, en toute connaissance de cause, s'y rebâtissent une demeure, le sont d'autant plus, mettant consciemment en péril la vie et le confort de leurs familles.

Dans ce contexte, il devient impérieux de sonner les cloches de ces insoucients et, désormais, les tenir responsables de leurs actes. Québec n'écarte pas la possibilité de faire payer aux villes qui émettent des permis de construire dans les zones inondables, l'indemnisation des sinistrés. L'idée n'est pas bête, pourvu que les municipalités soient tenues de verser une indemnisation aux familles qui auront pris la peine de demander et auront obtenu un permis de construire. L'incurie administrative ne doit pas faire souffrir les gens qui auront pris des précautions élémentaires.

L E T T R E S

Puissant ou misérable: blanc ou noir

Selon que vous serez puissant ou misérable, des jugements de cour vous rendront blanc ou noir (Jean de La Fontaine, *Les Animaux malades de la peste*).

Je ne suis pas avocat ni homme de loi, Dieu m'en préserve! Je ne suis pas avocat, mais je sais qu'il existe un principe selon lequel la justice seule ne suffit pas: il faut également qu'il y ait apparence de justice. Jusqu'à maintenant, dans le dossier du jeune Vincent Desjarlais, tué le 30 mai dernier par un chauffard en Mercedes, il n'y a pas apparence de justice.

Depuis plus d'un mois, il y a un homme qui se promène dans la nature, «une grosse légume» qui demeure libre comme l'air de voyager pour vendre ses salades.

Ce type connaît, ou devrait connaître, l'identité de l'irresponsable qui conduisait la rutilante machine à

écraser les enfants. Cet homme, s'il n'est pas coupable du délit, devrait au moins être accusé de complicité et d'entrave à la justice pour ne pas avoir révélé le nom du conducteur de sa voiture et pour avoir tenté de cacher sa responsabilité en faisant réparer en douce sa chère petite limousine endommagée.

Je ne suis pas avocat, mais parfois j'aimerais bien l'être pour aller botter quelques précieux derrière au bureau des substituts du procureur général, bureau où l'on exige un complément d'enquête parce que ces messieurs-dames de la Couronne ne sont pas satisfaits de la preuve circonstancielle colligée!

Joe Bleau et sa Renault seraient soupçonnés qu'on ferait pas mal moins de chichis. Le dossier serait réglé en deux coups de cuiller à pot: on te soupçonne, viens t'expliquer devant le juge; t'es coupable, on te punit, t'es pas coupable, on te libère et on oublie ça.

Mais voilà, on a affaire à un homme important, distingué, riche et proba-

blement puissant. Faut faire dans la dentelle, l'argenterie, la tasse de thé avec le petit doigt, la toge et la perruque.

Faut surtout ne pas parler trop fort pour ne pas nuire à la réputation du bourgeois respectable, ne pas perturber le sommeil du gentilhomme.

Je ne suis pas avocat ni homme de loi. Je ne le serai jamais. Ce petit monde me répugne trop. Je n'ai jamais cru à l'équité du système judiciaire, et ce n'est pas le traitement accordé à ce dossier qui saura me réconcilier avec le grenouillage des avocats.

Je me méfie des disciples de Thémis parce qu'il y a trop de gens lâches dans qui jouent au golf et se promènent en Mercedes.

Dans le dossier du jeune Desjarlais, non seulement il n'y a pas apparence de justice, mais il y a apparence de déni de justice, ce qui signifie: refus d'un juge (ou du gang du bureau des substituts) de remplir un acte de sa fonction.

François Paquette
Saint-Jean-sur-Richelieu, 8 juillet 1997

À P R O P O S

... de l'avènement du magnétoscope

Depuis le début des années 80, les magnétoscopes inondent les foyers canadiens. En 1984, seulement 13 % des ménages en possédaient un, mais dix ans plus tard, ils étaient 79 %. D'après l'Enquête sociale générale de 1991, plus de 90 % des Canadiens de 15 à 24 ans avaient regardé au moins un film sur vidéocassette au cours des 12 mois précédents, tandis que c'était le cas d'une bien plus petite proportion de Canadiens plus âgés — 63 % des adultes de 45 à 59 ans et seulement 33 % de ceux de 60 ans et plus. Un jour typique de 1992, 5 % des Canadiens de plus de 14 ans passaient 2,5 heures à regarder des films sur vidéocassette, alors que 72 %

des Canadiens regardaient la télévision 2,8 heures par jour. D'après ces statistiques, le temps passé à regarder des films sur vidéocassette ne posait guère de menace pour la télévision. Mais les consommateurs les plus avides de vidéocassettes font partie des groupes les plus importants pour les annonceurs de télévision: les jeunes et les ménages à revenu élevé. Les ménages dont le revenu est apporté par une personne de moins de 25 ans louaient beaucoup de vidéocassettes (73 %), et ce sont eux aussi qui y dépensaient le plus d'argent.

Cameron W. Stout, *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, printemps 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Effet de miroir

Le partitionnisme, une stratégie protofasciste

La logique du séparatisme ultra est désormais mise au service du fédéralisme canadien

MARC PROVENCHER

Candidat à la maîtrise en études littéraires à l'UQAM, l'auteur se spécialise en histoire et culture italiennes.

«Des crétiens plus qu'intelligents. Cela semble impossible; pourtant il y en a.» — Leonardo Sciascia

«Ici il nous arrive parfois de penser que le contraire de "créétin" ne serait pas "intelligent", mais "sobre".» — Fruttero et Lucentini

«L'ogiquement, si le Québec croit pouvoir quitter le Canada, il y a là [...] un argument pour que certains au Québec puissent penser se séparer à leur tour», déclare le ministre fédéral de la Justice Anne McLellan (*Le Devoir*, 26 juin 1997). Parlant de logique, Mme McLellan semble croire dur comme fer qu'outre le partitionnisme, il pourrait me rester une raison quelconque de voter pour son gentil Canada à la Winny-the-Pooh.

Bien entendu, c'est absurde. De bonnes raisons de voter pour le Canada, j'en ai déjà eu, j'en avais lors du second référendum. Mais depuis, le gouvernement du PLC a légitimé le partitionnisme; aussi, je n'en ai plus.

C'est une simple affaire de raison. L'émergence du partitionnisme est le dernier épisode d'une dérive spéculaire qui consiste à faire tout ce à quoi on s'oppose. Selon qu'elle est au service de l'indépendance du Québec ou de l'unité du Canada, la même idée, la même erreur (ainsi la croyance au mythe de la nation) est bonne ou mauvaise.

Une nouvelle vulgate fédéraliste

À la faveur de la polarisation, on peut désormais apercevoir à l'œil nu une vulgate fédéraliste qui se paie le luxe d'être à la fois nationaliste et antinationaliste, séparatiste et antiséparatiste, identitaire et anti-identitaire, ethniciste et antiethniciste, antifasciste et naturaliste selon les circonstances, le lieu, le cadre dans lesquels elle est contrainte de vivre et d'agir.

«Nous tendons un miroir aux séparatistes!», s'est exclamé l'agité-agitateur de *The Gazette* William Johnson lors d'un meeting pour la partition tenu en février 1996. La formule est de bonne synthèse. Mais dès l'instant où le citoyen William Johnson a tendu son miroir, les sermons du columnist Johnson William sur le revanchisme (au moins un thème sur lequel il frappait juste) ont perdu, d'un coup, toute valeur. On ne peut être séparatiste: il ne faut pas à son compte tout ce à quoi il prétend s'opposer.

Deux lecteurs du *Globe and Mail* ont utilisé le même jour (1^{er} février 1996) une expression presque identique: «It is simply extending the use of sovereigntist logic», écrit l'un. «The natural extension of the separatist view», écrit l'autre. Il faut avoir la cervelle sacrément déconstruite pour présenter un syncrétisme spéculaire comme un phénomène normal. Bon sang, la logique du séparatisme, c'est à ça que je m'oppose! Or cette logique étant mise désormais au service du Canada, toutes les raisons que j'avais de voter pour le Canada ont été effacées d'un coup pour être remplacées par le seul partitionnisme, c'est-à-dire par la peur.

Je suis pour l'unité canadienne, certes pas à la façon du nationaliste Trudeau — mais en l'occurrence la question n'est pas là. La question, c'est surtout que j'habite une zone «sensible», Montréal. C'est ici, pas à Ottawa, que se produira le massacre. «Je vous l'avais bien dit!», s'exclameront alors les prophètes partitionnistes. Et voilà qu'un Brian McKenna veut me faire applaudir son pays «si merveilleux!». Mais c'est absurde, voyons! Nous n'en sommes plus là! Mon amour du Canada, je l'ai ravalé à l'instant précis où cette stratégie a été légitimée par le gouvernement du PLC.

Passage à travers le miroir

Lors de son bryant passage à travers le miroir, l'ultra-nationaliste Guy Bertrand a été traité de «traître» et de tourne-veste par ses ex-amis séparatistes. Lesquels se sont fait répondre, avec raison, que Lucien Bouchard l'avait tout autant retournée, sa veste.

Pourtant, outre que l'on compare de l'élu avec du non-



Manifestation pro-union à Saint-Laurent, le 3 mai 1997. Au service de l'unité canadienne, un nouveau séparatisme. Ou comment des pompiers pyromanes prétendent unir dans un même concept le remède et le poison.

ARCHIVES LE DEVOIR

élu, il existe selon moi une différence bien précise entre les deux trajectoires. Hier fédéraliste, Bouchard se trouvait, comme défenseur de l'Accord du lac Meech, à s'opposer à l'aile «dure», ou ahurie, du fédéralisme.

Suite à l'échec de Meech, Bouchard a changé de camp; aujourd'hui chef d'un gouvernement séparatiste, il se trouve régulièrement confronté à l'aile «dure», ou ahurie, du PQ. Bref, Bouchard est passé de l'aide modérée du fédéralisme à l'aile modérée du séparatisme. Tandis que Bertrand, lui, est passé de l'aile la plus extrême du nationalisme québécois à l'aile la plus extrême du nationalisme canadien.

«Political class embraces Bertrand — coolly», titre Andrew Coyne dans *The Gazette* (5 septembre 1996). «Un homme au passé obscur, qui demeurerait un point d'interrogation et un motif de malaise pour certains, mais il s'était repenti, et c'était cela qui comptait pour la plupart des gens», écrit l'historien Renzo De Felice au sujet de Mussolini, transfuge en 1918 de la gauche «ultra» à la droite «ultra»; comme après lui Oswald Mosley quittait l'aile gauche du Parti travailliste (Independent Labour Party) pour passer à l'extrême droite; comme avant eux le «penseur» George Sorel était passé du syndicalisme révolutionnaire à l'Action française (monarchiste-nationaliste). Toujours ce passage d'un extrême à l'autre extrême.

Selon don Luigi Sturzo, antifasciste de l'aile démocrate-chrétienne, le fascisme est «un ordre conservateur dans un déguisement révolutionnaire». Dans *Les Mouvements fascistes*, l'historien Ernst Nolte décrit la montée du fascisme comme la «révolution anti-révolutionnaire de conservateurs subversifs». Dans *Naissance du fascisme*, Angelo Tasca nous apprend que le fascisme combat ses ennemis socialistes «en s'emparant de leur propre terminologie».

Bien qu'il ne puisse (malheureusement) se résumer à cela, le fascisme dans sa phase ascendante, au plan tac-

tique et rhétorique, c'est la phraséologie, les méthodes et même la mentalité d'une gauche extrême mises contre la gauche au service d'un ordre ultraconservateur.

Et le partitionnisme, c'est la phraséologie, les méthodes et même la mentalité du pire séparatisme possible mises contre le séparatisme au service du pire Canada concevable. Le pire séparatisme possible: celui qui jusqu'à hier se reconnaissait dans Guy Bertrand. Le pire Canada concevable: celui qui se reconnaît aujourd'hui dans Guy Bertrand.

Le chantage au chaos

«Sovereignty could lead to chaos, Bertrand says» (*The Gazette*, 11 février 1997). La prophétie d'apocalypse, de «bain de sang» et autres joyusetés est un trait courant de la propagande partitionniste. Dans la revue *Cité libre* de mars-avril 1996, des membres de l'ancienne rédaction s'en prennent à la nouvelle équipe en raison de sa prise de position partitionniste (Bourdhouxe, Miller, L'Heureux, Rochon: «Non à la politique du pire!»). Voici ce qu'ils se sont fait répondre par Monique et Max Nemni: «Où et quand avons-nous dit que nous étions en faveur de la partition? [...] C'est la sécession qui engendre la partition et la violence potentielle.» Ouais, c'est ça, et c'est le socialisme qui engendre le fascisme.

L'irresponsabilité est toujours au cœur du langage totalitaire, en ce sens que son utilisateur (consciencieux ou non) se pose en interprète de forces qui le dépassent. C'est «la réussite publicitaire de l'inafaillibilité, de cette attitude où l'on pose au simple interprète de forces prévisibles», note Hannah Arendt dans *Les Origines du totalitarisme*.

«En exprimant cette hypothèse de la partition, ce n'est pas un vœu que j'énonce (j'ai déjà indiqué mon choix) mais l'affirmation d'une dure réalité qui pourrait s'imposer», écrit l'ex-ministre «libéral» Marc Lalonde dans *La Presse* (19 novembre 1996). «La violence n'est pas pour nous un système, ni un esthétisme, encore moins un sport. C'est une dure nécessité à laquelle nous nous soumettons», déclare Benito

Mussolini dans son discours du 21 juin 1921. C'est le même tabac. De même, le «si/si» fondateur de la rhétorique partitionniste reproduit (certes pas délibérément) le principe malade de la «contre-révolution posthume et préventive» (Filippo Turati).

Si le Canada est divisible, le Québec est divisible, dit l'incantation partitionniste. Moi je dis, avec Fruttero et Lucentini, que «rien, on le sait, n'est plus logique que le délire d'un fou». Du reste, une pensée totalitaire repose toujours sur «des processus de pensée caractérisés par la stricte évidence interne de la logique, à laquelle il n'y a en apparence pas d'échappatoire» (Arendt).

«The logic of the partitionists is irrefutable», écrit un lecteur de *The Gazette* (18 février 1996). L'historien Gaetano Salvemini, lui, écrit dans *The Origins of Fascism in Italy* que «l'absurde a cet avantage en commun avec la vérité qu'on ne saurait le réfuter». Car s'il n'y a en apparence pas d'échappatoire, c'est tout simplement parce que cette rhétorique est circulaire.

«Il faut reconnaître la divisibilité du Canada», écrit Max Nemni dans le même numéro de *Cité libre*. Mais le slogan qui flotte depuis le début sur toutes les bannières du mouvement clame l'inverse: *In-di-vi-si-ble*. Le Canada est indivisible, donc le Québec est divisible. Glaçante anomalie! Nos pompiers pyromanes prétendent unir remède et poison dans le même concept. D'où ce séparatisme au service de l'unité.

Lors du premier référendum, je n'avais pas l'âge de voter mais j'étais indépendantiste. Depuis, les indépendantistes ont (notamment) construit une statue à Duplessis, et je suis devenu partisan de l'unité de la fédération. «Comme Guy Bertrand!», m'a lancé, sarcastique, un ex-ami séparatiste. Jamais de ma vie n'ai-je été aussi insulté. Aussi me fallait-il absolument me démarquer de ce paon d'annunzius quant à sa position précédente comme vis-à-vis de l'actuelle. Voilà qui est fait.

Quant au reste, le débat sur le fascisme est toujours à faire.

Les plantes: aliments ou drogues?

Une classification qui ne tient pas compte de la réalité

JULIE BÉLANGER

Journaliste pigiste

«J'ai toujours cultivé ce que j'appellerais une saine méfiance envers les médicaments. Je n'ai jamais vraiment eu confiance en la médecine traditionnelle, et depuis quelques années, je ne me soigne qu'à l'aide de méthodes naturelles.

Or voilà que le paternalisme insidieux de l'État prend une ampleur inquiétante et menace le libre choix des citoyens en matière de santé. Après avoir tenté d'interdire la vente du fromage au lait cru, notre cher gouvernement s'en prend maintenant à la grande camomille, au plantain, à la cayenne et autres plantes bienfaisantes.

Certains changements dans la loi sur l'alimentation et les drogues (*Food and Drugs Act*, R.S., c.F-27, s.1) obligeront la reclassification de nombreuses plantes dans la catégorie des drogues, et Santé Canada exigera que les herboristes obtiennent une licence d'établissement et qu'elles se plient aux critères de fabrication des produits pharmaceutiques.

Cette nouvelle réglementation devait entrer en vigueur le 1^{er} juillet, mais, suite à plusieurs pressions du milieu, les herboristes bénéficieront d'un sursis d'un an pour se doter de cette licence.

Maintenant que de plus en plus de gens s'intéressent

aux produits naturels de santé, les compagnies pharmaceutiques ont reniflé l'odeur alléchante du profit. Depuis longtemps elles lorgnaient du côté des plantes et cherchaient à s'en approprier les vertus, mais celles-ci ne pouvant être brevetées, elles jugeaient ce domaine trop peu lucratif.

Profitant de leur énorme pouvoir économique, elles ont finalement trouvé le moyen d'atteindre leur but. Ainsi, la Direction de la protection de la santé crée une loi qui les aidera à piller sans vergogne le patrimoine végétal, au détriment des petites et moyennes entreprises locales — majoritairement féminines — qui ne pourront assumer les frais encourus par les changements prévus, et des consommateurs, qui verront la qualité des produits baisser (production de masse), et leurs prix augmenter.

C'est à croire que la chasse aux sorcières est rouverte!

La classification binaire des plantes — aliment ou drogue — n'a aucun sens. Les plantes sont à la fois alimentaires et thérapeutiques, mais aussi aromatiques, fourragères, teinturères et fibreuses. L'herboristerie est un art traditionnel millénaire, pas de la pharmacologie. Les herbes sont médicinales, certes, mais cela n'en fait pas des drogues. Pourquoi après plus de 1000 ans d'usage considéreraient-on certaines d'entre elles comme telles,

si ce n'est pour satisfaire des besoins monétaires. Une teinture mère contenant des extraits d'herbes serait-elle plus dangereuse qu'un flacon d'aspirine laissé à la portée de tous, certainement pas!

La situation est si absurde que deux flacons renfermant exactement la même préparation, ayant pour seule différence que l'étiquette de l'un fait mention des vertus thérapeutiques du produit, et l'autre pas, seront considérés l'un comme une drogue et l'autre comme un aliment.

Selon la nouvelle réglementation, vous pourrez vous procurer de la cayenne en poudre, parce que personne ne peut nier qu'il s'agit d'un aliment — mais pas en capsule, car cela deviendra alors une drogue! De plus, si toutes les préparations contenant, par exemple, de la cayenne (la plupart comportent près de cinq autres ingrédients) deviennent des drogues et que chacune doit détenir un numéro d'identification de drogue, seuls les composés les plus populaires risquent de se retrouver sur les tablettes, puisque seuls ceux-ci justifieront les coûts liés à leur mise en marché.

Inévitablement, l'accès des consommateurs à plusieurs remèdes à base d'herbes se verra ainsi limité. Autre petit problème, où seront vendues les nouvelles «drogues»? En pharmacie? Par un personnel qui ne possède pas les qualités professionnelles requises pour conseiller adéquatement les clients?

D'après certaines rumeurs qui ont couru sur Internet, dans les pays d'Europe où une telle loi a été adoptée, les prix des produits naturels de santé sont plus de dix fois supérieurs à ce qu'ils étaient avant. Empêcher des gens qui font rouler l'économie en achetant des produits au lieu de coûter à la société en utilisant le système de santé actuel (qui d'ailleurs tombe en miettes) et l'assurance «santé» de prendre en main leur santé est tout à fait ridicule. Surtout quand ces personnes se disent prêtes à assumer les conséquences de leurs choix et ne désirent aucunement être «protégées» de la sorte par le gouvernement.

En fait, il faudrait changer la législation afin d'introduire, comme aux États-Unis, une catégorie spéciale concernant les produits naturels de santé. Déjà, la vente de plusieurs plantes a été interdite ou restreinte. C'est le cas entre autres de l'aubépine, de la prêle et de l'hydraste du Canada. Chaque année, au nom de la protection du consommateur, nous perdons un peu plus de notre liberté, dans quelque domaine que ce soit, et l'État, lui, gagne un plus grand contrôle.

Il faut réagir devant la nature et la fréquence de ces interventions dont — soit dit en passant — la majorité de la population ignore l'existence. Ne serait-ce que parce qu'il est plus facile de garder ce que l'on a, que de retrouver ce que l'on a perdu.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précorêt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoit Mungler, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutilleul, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornéliier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jocelyne Arseneault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Jocelyne Arseneault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danièle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

REBÂTIR «C'est très décevant»

SUITE DE LA PAGE 1

le recommandait la commission, que l'on redéfinirait la notion de zones inondables, c'est là que l'on pourra dire qu'on a franchi un pas important. Il faut se concentrer sur l'ensemble de la province, pas seulement sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean, parce que le désastre est possible partout.»

Quelques discussions, millions et édifications après le passage de la pluie meurtrière, les touristes sont nombreux à choisir le Saguenay comme destination vacances. Mais les cicatrices du déluge ont volé la vedette aux traditionnels bleuets et baleines. L'œuvre dévastatrice de l'eau, toujours très visible, renverse les visiteurs. En plusieurs endroits, le chantier est omniprésent.

«Visuellement, quand on fait le tour des municipalités touchées, c'est très décevant. Le souci d'amélioration du paysage auquel on avait songé, on n'en voit pas vraiment les résultats. Il est peut-être trop tôt pour faire un tel constat. Je comprends que l'urgence et les préoccupations d'ordre économique ont dirigé l'action, mais il reste que des actions ont déjà été posées et la population devra vivre avec ça.»

David Belge, président des États généraux sur le paysage québécois, également urbaniste au service du ministère des Affaires municipales, revient d'un séjour au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sa dernière visite remontait à mars dernier, lors du Forum

sur les inondations. Plus d'une centaine de citoyens, professionnels et fonctionnaires de la région s'y réunissaient dans l'espoir d'accoucher d'une vision globale d'action. Peut-on faire mieux?, lançaient d'entrée de jeu les organisateurs. Doit-on voir en ce déluge la «chance» unique de tout recommencer, et en mieux?

À ces questions, les États généraux du paysage québécois ne trouvent pas de réponse satisfaisante. «On a l'impression que les gens ont été tellement préoccupés par la sécurité, ce qui est tout de même très normal, qu'on a mis de côté l'importance de penser au résultat final, poursuit David Belge. Les gestes qui ont déjà été posés sont déterminants, pourtant.»

Le premier tiers du plan d'action établi par le Bureau de reconstruction et de relance — chargé de coordonner la construction et la relance économique — visait d'ailleurs à assurer la sécurité de la population: remise en état des infrastructures routières, des réseaux électrique et téléphonique, stabilisation des terrains et des berges, réparation et reconstruction des résidences, etc. On prévoit que dans deux ans, 413 millions de dollars auront été versés par les différents paliers de gouvernement pour retaper le paysage.

«Malgré les apparences, nous avons toujours eu un souci d'amélioration du paysage, explique Georges Beauchemin, sous-ministre adjoint au Secrétaire à la coordination interministérielle

(entité responsable du Bureau de la reconstruction). Les travaux qui ont été faits et que l'on voit sont laids, les enrochements sont très visibles, j'en conviens, mais il ne s'agit que d'une première phase. Il faut que l'on comprenne que l'esthétique n'était pas la considération dominante, et en ce sens, le débat du Forum sur la reconstruction était très théorique.»

Le bassin de Chicoutimi, endroit où pose fièrement cette petite maison blanche qui résista aux trombes d'eau, illustre fort bien le tiraillement que provoque parfois le processus de reconstruction. Située en plein centre-ville de Chicoutimi, cette zone sinistrée fait encore l'objet de discussions quant à l'usage qu'on en fera: d'un côté, le souhait de mettre sur pied un parc commémoratif; de l'autre, la nécessité de construire un dispositif d'évacuation des eaux efficace advenant une nouvelle crue.

«Il y a des choix à faire entre la sécurité des gens, ce qui est très louable, et le potentiel du site, explique Jean-Yves Bouchard, urbaniste au sein d'une firme qui participe activement à la reconstruction de certains sites, également à la tête du Forum sur les inondations. On sent une volonté de redonner l'espace aux citoyens, d'en faire des lieux commémoratifs par exemple. La discussion n'est pas facile en ce qui a trait à la configuration du bassin de Chicoutimi, ce qui nous prouve que l'atteinte d'une vision globale n'est pas facile. Il faut discuter longuement.»



REUTERS

LA CLOCHE principale de la cathédrale du Christ-Rédempteur, à Moscou, pèse 27 tonnes. La plus grande jamais fabriquée au cours de ce siècle, la cloche posée sur le sol devait être bénie hier et installée dans le clocher de la cathédrale.

GROSSE

SUITE DE LA PAGE 1

des ombellifères. J'appartiens à la famille des Thébérigard. Ce ne sont pas des légumes, ces affaires-là, ce sont mes parents. Ou mes racines, si tu préfères.

Si tu avais une mère comme la mienne, tu connaîtrais comme moi toutes les plantes par leurs deux noms, celui en français et celui en latin, de même que la famille sous laquelle elles se regroupent. Ainsi, à titre d'exemple, les soucis, qui sont de magnifiques petites fleurs jaunes, répondent aussi au nom de calendula et font partie de la famille des composées. Elles ont la particularité d'être tout à fait comestibles, mais seul mon père, qui n'est pas un poète et qui est conséquemment tout à fait insensible à leur beauté, parvient à les broyer entre ses dents, et ce, sans le moindre remords de conscience. Ils sont comme ça, les romanciers.

Je me demande comment ça se fait que ma mère ne m'ait pas donné le nom d'une fleur. Marguerite, Jacinthe, Véronique, Célosie, Violette, Capucine, Anémone ou Rose, ce n'est pourtant pas le choix qui manque. Mais non, je m'appelle Charlotte, et c'est le nom d'un gâteau.

Aussi bien le dire franchement: je ne suis pas d'ta tarte! Je ne suis pas comme les autres enfants qui forment la génération vidéo parce qu'ils ont des parents vidés. Les miens ne sont pas crevés, sauf ma mère lorsqu'elle revient de l'école où elle enseigne. Des enfants, elle en a jusque-là. C'est donc mon père qui s'occupe de mon éducation, ce qui n'est pas sans inquiéter maman.

C'est vraiment génial d'avoir un papa écrivain. Un écrivain, ça ne travaille pas et c'est toujours à la maison. Ça vit dans un petit univers, et je prends une énorme place dans ce royaume.

Mon père m'aime tellement que je peux lui faire faire n'importe quoi si je veux. Vraiment n'importe quoi: le cheval, l'avion, l'ours, la grosse bibitte et même écrire un conte réaliste, ce qui n'est pas chose facile, bien qu'il soit romancier. À chaque fois qu'il s'installe à son bureau pour l'écrire, sa petite histoire, je vais le déranger. Je débarrasse son bureau de tous ses papiers et j'y installe un casse-tête de 24 morceaux qui rend bien visible le découragement sur son visage. Il y a de quoi, pense-y, 24 morceaux!

Il délaisse alors son travail et on s'attaque ensemble au casse-tête. On y consacre des heures. Parfois son attention est attirée par l'écran de son ordinateur, mais chaque fois j'agrippe son menton piquant et l'oriente vers moi en lui disant, une pièce à la main:

«Papa! Papa! Est-ce que c'est celle-là qui va là?»

«— Oui, ma princesse», dit-il distraitement.

Mais je fais toujours exprès d'en prendre une qui ne va pas du tout où je l'indique.

«Non papa, regarde, elle ne va pas là du tout!»

Alors là, il est bien obligé de se remettre consciencieusement à la tâche avec moi. Souvent, je lui demande aussi de me raconter une histoire à partir de l'image représentée par le casse-tête. Et les heures s'envolent... Ce sont les plus beaux moments du monde.

Papa et moi, nous sommes très unis. On ne se laisse jamais. On est comme deux doigts de la main, ceux pour se jouer dans le nez. Lui, c'est l'index, et moi, le pouce, parce que je suis moins grande que lui.

Mon père ne m'empêche pas de mettre les doigts dans mon nez. Il est vraiment super, mon père! On peut faire avec lui des tas de choses qui ne se font pas des parents normaux. Papa m'a même appris à dire «hostie». Ce n'est pas maman qui m'aurait appris à dire ce mot parce qu'elle ne dit jamais ça. Maman emploie plutôt «sacrament» ou «putain» lorsqu'elle se fâche.

C'est toute une éducation que j'ai! C'est important, l'éducation, et papa ne veut pas que je la reçoive à la garderie. Il m'interdit même les films de Walt Disney Home Video, ou toute autre forme de garderie animée. Ça ne veut pas dire que je ne possède pas quelques cassettes. J'en ai même une qui, j'en suis certaine, va m'intéresser.

Sur cette cassette, on voit très bien mes parents assis ensemble au pied d'un palmier et, plus loin, ils se baladent main dans la main sous des pins couverts de neige. Je te l'ai dit, avant que je vienne au monde, mes parents vivaient un véritable conte de fées. Ils faisaient des voyages qui les menaient dans tous les coins du monde, ils allaient au chalet en toutes saisons et ils faisaient parfois des choses dans la cuisine (le lieu), mais ce n'était pas la cuisine (l'acte).

Cette dernière séquence, où l'on distingue parfaitement les mains de mon père ainsi que les seins de ma mère, se trouve vraiment très loin sur la bande et j'ai plus d'une fois failli m'endormir avant d'y parvenir. Mais je veux tout voir et tout savoir.

Je ne décrirai pas, bien sûr, ces activités périlleuses que mes parents y accomplissent parce que les adolescents lisant mon histoire pourraient facilement tenter de les imiter.

Comment se fait-il que je sois en possession de matériel pornographique?

Je suis tombée sur cette cassette tout à fait par hasard.

Je croyais que c'était celle du Capitaine Crochet que mon père a piratée à la télé. Les deux bolteurs sont en tous points identiques, sauf pour ce qui est de l'autocollant où le titre est écrit, mais je ne sais pas lire. Et comme papa ne veut même pas m'enlever à la garderie, ne l'imagine pas qu'il va vouloir que j'aille à l'école! Jamais je ne pourrai apprendre à lire, c'est sûr et certain.



J'ai maintenant cinq ans, je ne sais toujours pas lire et mes parents m'administent encore, chaque soir, un conte.

Avec le temps, ces histoires chevaleresques ont cependant fini par perdre leurs effets soporifiques, et je constatais maintenant que très souvent elles se terminent par la phrase suivante: ils vécurent heureux et eurent de nombreux enfants.

Comment se fait-il que presque tous les contes s'achèvent de manière si évasive?

Les auteurs manqueraient peut-être d'imagination? J'en doute.

La plupart des adultes qui écrivent des contes à temps partiel sont des parents à temps plein et savent très bien dans quelles aventures rocambolesques ils plongeront s'il fallait continuer l'histoire au delà de la naissance de leurs rejetons.

Voilà pourquoi, si tu veux mon avis, ils mettent prématurément fin à leurs récits.

Je serais très curieuse, moi, de savoir comment ils se débrouillent avec leur progéniture, les héros de mes livres... On ne les voit jamais à l'œuvre avec leurs bambins, ces rois qui aiment des reines, ces princes qui embrassent des princesses endormies et ces chevaliers célibataires qui veulent des chevalières. C'est impossible que la vie de ces personnages s'achève au moment précis où tous se passent la bague au doigt!

Ainsi, chaque fois que sortent de la bouche de mes parents les mots suivants: «et ils eurent de nombreux enfants», je me dis: ça y est, c'est maintenant qu'il va vraiment y avoir de l'action!

Je trépigne et j'attends, impatiente, la suite. Elle ne vient jamais. On m'annonce plutôt que l'histoire est finie et qu'il faut maintenant que je dorme.

Alors là, je pique toute une crise! Je crie, je pleure, je hurle, je fais tous les temps...

C'est vraiment lorsqu'un conte prend fin que l'action commence.

BILINGUISATION «Un excès de zèle»

SUITE DE LA PAGE 1

constater «un excès de zèle», à savoir que les hôpitaux et les CLSC ont systématisé l'exigence de la connaissance de l'anglais pour l'embauche ou l'obtention d'un poste.

L'Office a recommandé au gouvernement d'exiger des régions régionales et des établissements de santé qu'ils refassent leurs devoirs et soumettent de nouveaux plans d'accès. Les réactions de la communauté anglophone n'ont pas tardé. Alliance Québec a crié au radicalisme et invité le gouvernement à ne pas se laisser influencer. La présidente de la Townshippers Association, Nancy Beattie, a reproché à l'Office de ne pas avoir sollicité son point de vue, faisant valoir notamment que l'article 15 de la loi 142 garantit l'accès à des services de santé et sociaux de langue anglaise. Elle passait par ailleurs sous silence l'article 46 de la Charte, qui interdit d'exiger l'anglais pour un emploi ou un poste.

La mise au point du vice-premier ministre est percutante en ce qu'il réplique à l'avance aux vœux indignés qui ne manqueront pas à nouveau de s'élever de la com-

munauté anglophone. «Nous ne sommes pas à convaincre de respecter les droits de la minorité anglophone. J'ai dit souvent, en les irritant, que c'était la minorité la mieux traitée de la Terre. Je le redis et ça va rester comme ça. Mais ça ne nous fera pas dévier de nos principes à l'effet que le Québec est français et que la langue de la vie commune de ce pays est le français.»

Pour quelques semaines encore, le débat linguistique fera relâche au gouvernement, dans l'attente du retour de vacances du premier ministre et de la ministre responsable, dont M. Landry admire le courage et la détermination. Il déplore d'ailleurs la méfiance de certains péquistes à l'égard de Mme Beaudoin et leur suggère d'observer les attaques incessantes dont elle est la cible de la part de la communauté anglophone.

La fermeté des propos du ministre Landry peut porter à croire que ce durcissement de ton tient à une radicalisation de sa position. Pourtant, ses convictions linguistiques remontent à sa jeunesse. Début des années 60, quand il a quitté son village natal pour venir étudier le droit à Montréal, il a fait connaissance avec la dure réali-

té des vexations quotidiennes dont les francophones étaient victimes. «Speak white», je l'ai entendu de mes oreilles et pas rien qu'une fois. Et pas seulement dans les magasins.»

À l'instar de la majorité de ses anciens collègues du conseil des ministres de René Lévesque, il a fait partie de l'armée de réserve de Sa Majesté pendant toute la durée de ses études universitaires. Il se rappelle que là aussi, il a subi l'humiliation de se faire crier: «Speak White.»

Des députés péquistes qui ont voté la loi 101 le 26 août 1977, il est un des rares qui font partie de ce gouvernement. À l'aube de ce vingtième anniversaire, il affirme que ce fut l'un des beaux gestes du gouvernement de l'époque, que la loi 101 a donné des résultats extraordinaires, qu'elle demeure nécessaire pour empêcher que l'on retombe dans les ornières du bilinguisme, que l'équilibre linguistique est encore menacé et que le gouvernement du Parti québécois est «condamné à une vigi-

le perpétuelle».

Lundi: De ministre à premier ministre suppléant

DÉPARTS

Les deux mains dedans

SUITE DE LA PAGE 1

En fait, le métier de perfusionniste a pris un essor fulgurant depuis le développement des transplantations cardiaques et des technologies mises au point pour sauver les grands cardiaques. En salle d'opération, le perfusionniste veille sur le cœur-poumon artificiel et la pompe qui fait circuler le sang et maintient le patient en vie tandis qu'on lui rafaistole les artères. «Il ne faut pas qu'il y ait une bulle d'air dans l'appareil. On ne peut se permettre d'erreur car la vie du patient est en jeu. Derrière la machine, il faut un être humain qui soit sans faille», insiste Jean-Marie Bernier.

En plus de ce travail en salle d'opération, le perfusionniste est de garde 24 heures sur 24, car il peut être réquisitionné à tout moment pour une transplantation. Plus souvent qu'à son tour, M. Bernier a été dépêché en pleine nuit à bord d'un avion ou d'une ambulance avec l'équipe médicale chargée de prélever un organe à transplanter.

«Je me souviens d'une veille du jour de l'An où je suis resté en salle d'opération jusqu'à cinq ou six heures du matin. Le Premier de l'An, toute la journée y est passée et le 2 janvier, j'ai été appelé cette fois pour une transplantation cardiaque qui a mobilisé toute une autre journée. C'est un travail extrêmement exigeant. C'est notre vie privée qui en prend un coup», raconte M. Bernier, sans vantardise, qui admire plutôt le rythme de travail acharné de ses collègues chirurgiens et anesthésistes.

En plus d'être l'ange gardien durant les greffes, le perfusionniste intervient aussi en salle d'hémodynamie, dilate les artères, insère des ballons intra-aortiques. C'est sans compter les rares fois où M. Bernier fut du nombre pour veiller à l'implantation d'un Jartvik, ce cœur artificiel qui a permis de garder en vie quelques patients à l'ICM. Tout ça, pour un salaire maximal de 40 000 \$ par an, moins que celui d'une infirmière. «Nous ne sommes ni des techniciens ni des médecins et le gouvernement ne nous reconnaît pas vraiment comme des professionnels. Moi je veux lancer un S.O.S. aux jeunes pour qu'ils adoptent ce métier merveilleux», lance le jeune retraité, qui travaille pourtant comme un forcené. Car Québec a injecté en extrême 600 000 \$ à l'ICM pour effectuer 120 chirurgies cet été, histoire de réduire le nombre de malades en attente d'une chirurgie cardiaque. Et l'on ne peut encore se passer de ses services. Un hôpital de Québec en manque d'effectifs lui a même déjà proposé de l'embaucher jusqu'au printemps prochain. Pas trop farniente comme début de retraite!

«En fait, on se demande vraiment ce qui arrivera avec tous ces départs. C'est un trou que le gouvernement n'a pas prévu. Le pire, c'est qu'on se sent coupable de partir quand le bateau coule», déplore l'homme d'expérience.

Mais le perfusionniste part comblé. «Il y a 20 ans, les chirurgies cardiaques réussissaient dans 60 % des cas à peine. Aujourd'hui, 90 à 95 % des patients survivent. Et notre plus grande satisfaction, c'est de voir un patient, arrivé ici à l'article de la mort, partir sur ses deux pieds de l'hôpital.»

Des artistes, des inventeurs et des patenteurs

Mais il y a bien d'autres métiers, moins spectaculaires, dont les hôpitaux auront aussi du mal à se passer. Du lot, des électriciens et des plombiers — qui connaissent les

moindres ramifications des systèmes d'électricité, de tuyauterie et de gaz qui se ramifient dans les ailes et ajouts de plusieurs gros hôpitaux du centre-ville — et qui partent en vrac.

Au 26 juin, on prévoyait en fait plus de 2223 départs dans ce type d'emploi de services ou de soutien. Le pavillon Notre-Dame du CHUM perd ses quatre plombiers et son unique serrurier, le seul à connaître la clé de tous les passages du labyrinthe hospitalier. À l'Hôpital général de Montréal, c'est la moitié du personnel d'entretien qui prend congé. À l'Hôpital Royal Victoria, on perdra la seule couturière qui confectionne des vêtements uniques, faits de matériaux spéciaux, essentiels aux chirurgiens et aux infirmiers lors de certaines opérations. Comme quoi, il faut de tout pour faire marcher un hôpital!

Le Michel-Ange de l'orthopédie

Raymond Filteau, technicien en orthopédie, est presque devenu une légende vivante à l'hôpital Notre-Dame. C'est que depuis 38 ans, il n'y a pas un plâtre confectionné dans cet hôpital qui n'ait été moulé de sa main de maître. «J'ai soigné des fractures chez tous les gens de notre société. Que ce soient des robinets, des motocyclistes ou des gens aisés, tous ont été traités avec autant de soin. J'ai fait des plâtres pour tous les accidents imaginables. Il faut être habile de ses doigts et se mettre les deux mains dedans», clame non sans fierté, le doyen de la profession.

Plus qu'un parfait mouleur de plâtre, Raymond Filteau est aussi celui qui devait replacer les épaules déboîtées et les mauvaises fractures de malades tordus de douleur. Fin psychologue, «il faut leur faire accepter la douleur et leur faire la jasette», dit-il.

Des plâtres, il en a moulé pour tous les goûts, de la tête au pied, des petits, des gros, et des compliqués. Parfois jusqu'à 35 plâtres par jour. C'est sans compter les plâtres spécialisés, sorte d'orthèses articulées dont certaines sont nées de sa propre imagination. Mais ce Michel-Ange de l'orthopédie affirme en riant n'avoir jamais signé ses œuvres.

Par la force des choses, Raymond Filteau est devenu un artiste autant qu'un inventeur. Car au-delà du plâtre ordinaire, M. Filteau a usé de ses talents de patient, qui faisaient d'ailleurs la joie des médecins orthopédies. «Tu me fais un plâtre qui puisse immobiliser la première et la deuxième phalange, mais pas les autres et qui laisse la ponce mobile», commandaient les médecins. Aussitôt dit, aussitôt moulé. Certaines de ses inventions les plus baroques, des appareils dotés d'élastiques et de broches, trônent d'ailleurs au département d'orthopédie pour que ce savoir-faire ne disparaisse pas avec son départ.

Il a fallu six mois pour former son remplaçant, mais maintenant le passionné des plâtres part l'âme en paix. «Le seul plâtre que j'ai gardé, confie ce passionné, c'est le dernier que j'ai fait et que tous mes compagnons de travail ont signé avant de partir.»

M. Filteau se retire maintenant dans sa maison et son grand jardin, où il y aura sûrement quelques bricoles pour l'occuper. Après avoir réparé à peu près tout ce que le corps compte d'os, «tout peut briser, dit-il, de toute façon, je peux réparer à peu près n'importe quoi...»

FIN

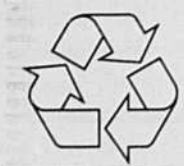
À LIRE LUNDI

L'Entrevue

Comment se porte la psychanalyse aujourd'hui, un siècle après sa naissance? «Bien, un siècle après sa naissance?», selon Elisabeth Roudinesco, psychanalyste et historienne française, auteure de Histoire de la psychanalyse en France. «Bien, parce que la psychanalyse est vraiment la méthode et le système de pensée qui domine tous les autres. Mal, parce qu'elle est en crise et menacée d'être noyée dans l'ensemble des autres psychothérapies.» A lire lundi en entrevue.



Élisabeth Roudinesco



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333 Par télécopieur (514) 985-3360 Par courrier électronique devoir@cam.org Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399 Par télécopieur (514) 985-3390 Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344 Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355 du lundi au vendredi de 8h à 16h30 Par télécopieur (514) 985-3390 Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0658. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.